_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 1

Quartier Libre

Le journal des étudiants de l'Université de Montréal

L'Assemblée des gouverneurs a entériné les investissements hasardeux de l'UQÀM:

À quoi sert le réseau UQ ?

Page 13

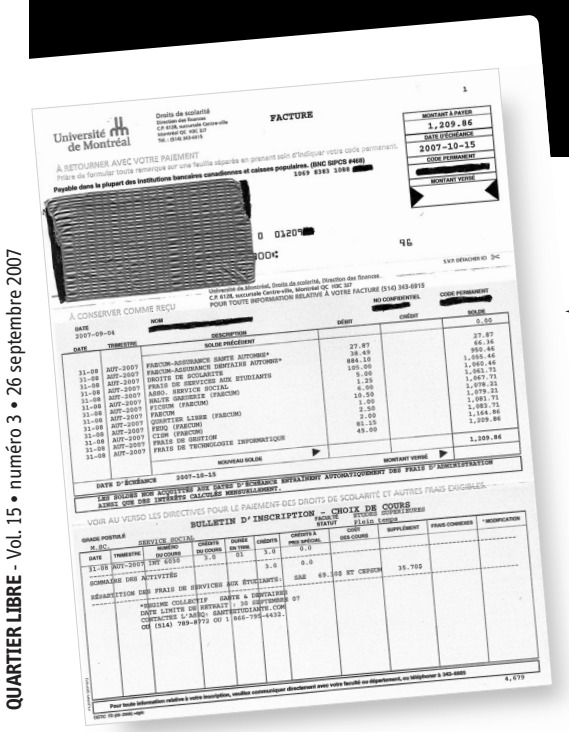

Votre facture étudiante décryptée

Pages 6 et 7

SOCIÉTÉ

Entrevue avec un chauffeur de métro

Page 15

MONDE

Crise économique sur Second Life

Page 19

CULTURE

Mathieu Lefèvre à la Galerie Clark
Radio Pirate

Page 25

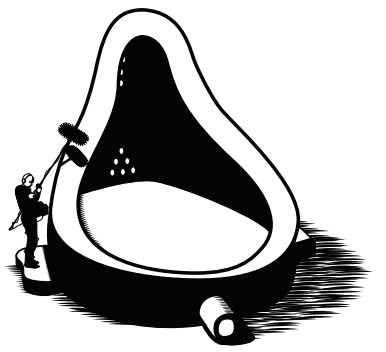

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 2

Publicité

Les frais afférents : un cheval à bride abattue !

Coordonnateur aux affaires externes

Jocelyn CARON
externe@faecum.qc.ca

À peu près n'importe quel étudiant a déjà entendu parler du débat alentour du gel/ dégel des frais de scolarité. Depuis que l'idée du dégel a refait surface dans la sphère publique, notamment avec l'annonce du dégel par le gouvernement de Jean Charest, le débat a surtout tourné autour des droits de scolarité. En effet, les droits de scolarité sont souvent comparés avec ceux de nos confrères canadiens afin de faire passer notre facture comme étant la plus petite des tous les étudiants canadiens. Ce que les médias oublient souvent dans les comparaisons avec nos voisins est la part de ce que l'on appelle les « frais afférents » sur la facture que l'on reçoit à chaque début de session. Les frais afférents sont considérés comme étant tous les frais obligatoires, autres que ceux des associations étudiantes, qui ne sont pas des droits de scolarité. Quiconque a fréquenté l'université est conscient de la place importante de ces frais sur la facture. Afin de connaître l'ampleur du phénomène, la FAÉCUM a mené une étude durant l'été sur les frais afférents. Cette étude a plusieurs volets, mais ceux qui seront retenus pour cet article sont la comparaison l'évolution des frais afférents au Québec depuis 1994 et la comparaison entre les grandes universités québécoises et canadiennes au niveau des frais afférents. Il est à noter que les frais afférents abordés par cette étude ne sont que ceux que l'on considère « pan-campus », c'est-à-dire qui sont payés par tous les étudiants, peu importe leur programme.

Les résultats de l'étude menée par la FAÉCUM sont très intéressants et permettent, enfin, de dresser le portrait de la situation des frais afférents, ainsi que son évolution historique. Tout d'abord, l'étude a déterminé que la moyenne des frais afférents sur la facture des étudiants québécois était, pour l'année 2006-2007, d'un montant de 417,17 $. La valeur des frais afférents par rapport à la totalité de la facture imposée aux étudiants était, en moyenne, de 20 %. Par contre, étant donné que les chiffres présentés ci-dessus sont des moyennes, cela ne permet pas de faire ressortir les cas les plus horribles. Par exemple, à l'Université McGill, un étudiant doit payer quelque 871,80 $ annuellement en frais afférents, ce qui représente 34 % de la facture étudiante! En ce qui nous concerne, étudiants de l'Université de Montréal, nous arrivons au 4e rang au classement de la plus haute facture étudiante pour les universités du Québec. En plus du fait que l'on remarque que les frais afférents occupent une part importante de la facture, on constate qu'il existe une grande disparité entre les établissements universitaires québécois, au point où la différence entre l'université la plus chère (McGill) et la moins chère (Université du Québec à Rimouski) est de 737 $ par année!

Un autre objectif de l'étude menée par la FAÉCUM était de comprendre l'évolution du phénomène des frais afférents depuis 1994. Il a été choisi de retourner en arrière jusqu'à cette année, car c'est en 1994 que les universités québécoises ont recommencé à imposer des frais afférents aux étudiants. Encore une fois, les observations que l'on peut en tirer sont intéressantes. En effet, les chiffres démontrent que de 1994-1995 à 2006-2007, les frais afférents ont augmenté, en moyenne, de 310 $ ou de 175 % . L'effet sur la facture totale s'en est fait ressentir, car, durant cette période, elle a augmenté en moyenne de 16 %. Pour certaines universités, telles HEC Montréal et McGill, la facture, en dix ans, a augmenté de 35 %! Autant dire que le gel des frais de scolarité n'est toujours pas réalité.

Finalement, l'étude visait aussi à comparer l'évolution des frais afférents les universités québécoises avec les 10 plus grosses universités du Canada . Les conclusions sont en quelque sorte surprenantes, car elles démontrent que les frais afférents sont plus élevés au Québec et qu'ils ont augmenté plus rapidement. D'abord, les frais afférents dans le restant du Canada totalisent, en moyenne, une somme de 173 $ alors que pour le Québec il s'agit de 310 $. De plus, dans la même période, les frais afférents pour nos collègues canadiens ont augmenté de 99 % contre 175 % pour les étudiants québécois. Bien que les frais de scolarité soient plus élevés à l'extérieur du Québec et que la facture totale est plus élevée qu'ici, il n'en reste pas moins qu'il est grandement imprécis de présenter le débat sur les frais de scolarité en comparant avec le Canada sans parler de ce qui se passe dans le domaine des frais afférents.

La FAÉCUM ne fait pas que constater le phénomène : elle propose de légiférer, au niveau provincial, afin de limiter ou d'arrêter la hausse des frais afférents. En fait, une telle loi prévoirait que les administrations universitaires devraient demander la permission aux associations étudiantes avant de hausser les frais afférents. Un tel mode de fonctionnement permettrait aux associations qui le désirent, notamment au niveau facultaire, d'accepter une hausse des frais afférents. Autrement, cette législation permettrait aux associations de tenir la bride du cheval des frais afférents et limiter les hausses constantes et déraisonnées de ces frais. En d'autres mots, cela serait un moyen de réellement préserver le gel des frais de scolarité.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 3

À LA UNE

Chose assez rare, *Quartier Libre* propose cette semaine une double Une campus. En effet, les deux thèmes abordés sont, d'une façon ou d'une autre, cruciaux pour les étudiants de l'UdeM. Le réseau UQ et son Assemblée des gouverneurs, d'abord. Les déboires financiers que connaît l'UQÀM soulèvent une question : à une époque de rigueur financière, cette institution a-t-elle toujours sa raison d'être ? À lire en page 13.

Ensuite, nous avons voulu vous proposer une grille de lecture de votre facture étudiante, avec simplicité et efficacité. En effet, entre les CANO, les frais technos, les assurances dentaires et autres frais de scolarité, difficile de s'y retrouver! À lire en pages 6 et 7.

Dessin de la une : Clément de Gaulejac

SOMMAIRE

CAMPUS

Les questions au référendum: p.4
La chronique de Maude L'Archevêque: p.5
Courrier des lecteurs: p.5
Dossier: Facture étudiante: p.6
Dossier: Facture étudiante: p.7
Accès à l'égalité en emploi retardé: p.9
Pas de médias à CFS: p.9
Tête chercheuse: p.10
Régime de retraite de l'UdeM: p.10
Prosélytisme: p.11
Ségolène Royal sur le campus: p.11
Agenda: p.12
L'UQ remise en question: p.13
Les Carabins trébuchent: p.13
Pouponner et étudier: p.15

SOCIÉTÉ

Entrevue avec un conducteur de métro ... p. 15
Allergies alimentaires ..... p. 17
Les surdoués au Québec ..... p. 17
Billets d'humeur ..... p. 18

MONDE

Second Life en crise ..... p. 19
Chronique de Turquie ..... p. 19
Ozawa et la gauche au Japon ..... p. 20
Conflits en Arctique ..... p. 21

CULTURE

Rencontre avec Uberko : Retour attendu .. p. 22
Chronique BD : *Luchadoras* ..... p. 22
Festival : Film Pop ..... p. 23
Lecture : Mal élevé ..... p. 23
Musique : The Darling DeMaes,
The Real Tuesday Weld ..... p. 24
Mathieu Lefèvre : Radio pirate ..... p. 25
Chronique théâtre :
Une trop bruyante solitude ..... p. 25
Bibliothèque pittoresque :
BD à emprunter ..... p. 26

La page BD du QL ..... p. 27

Quartier Libre

DIRECTRICE ET RÉDACTRICE EN CHEF
Rachelle Mc DUFF - info@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
Campus : Clément Sabourin
campus@quartierlibre.ca
Société / Monde : Thomas Gerbet
societemonde@quartierlibre.ca
Culture : Julie Delporte
culture@quartierlibre.ca

DIRECTION ARTISTIQUE
Clément de Gaulejac - calculmental@vif.com

ILLUSTRATEUR
Clément de Gaulejac - calculmental.org

BÉDÉISTES
Marie Dauvemé, Francis Desharnais, Pascal Girard, Martin Vidberg

JOURNALISTES
Denis Aubin, Mylène Colmar, Gabrielle Charbonneau, Dominique David, Anh Khoi Do, Pascal Emond, Normand Forgues-Roy, Marine Gauthier, Vanessa Gauvin-Brodeur, Marie-Michèle Giguère, Maude L'Archevêque, Nicholas Lavallée, Anaïs L'Heureux, Laure Martin, Églantine Pandelé, Sophie Peyrical, Luc Robitaille, Valérie Simard, Constance Tabary, Guillaume Tremblay-Boily, Jean-François Venne, Myriam Vézina, Stéphane Waffo

CORRECTEURS
Mélanie Côté, Pascal Lamblin et Vincent Riendeau

INFOGRAPHIE
Zirval Design • info@zirval.com

PUBLICITÉ
Accès-Média (514-524-1182)
www.accesmedia.com
7/24 (514-392-2905)
www.724marketing.ca

IMPRESSION & DISTRIBUTION
Payette & Simms

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514-343-7630 • Téléc. : 514-343-7744
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site Web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Son tirage est de 7 000 copies.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant (Local B-1274-6)
C.P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8

Quartier Libre est membre du Carrefour international de la presse universitaire francophone (CIPUF - www.cipuf.org)

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
10 octobre 2007
PROCHAINE TOMBÉE
3 octobre 2007

ÉDITO

DE L'IMPROVISATION RECTORALE EN GESTION IMMOBILIÈRE

Clément SABOURIN

Depuis près de quatre ans que l'Université s'est lancée dans un programme de renouvellement et rénovation de son patrimoine immobilier – afin de pallier l'augmentation du nombre d'étudiants parallèle à la dégradation des locaux –, l'équipe rectorale menée par Luc Vinet semble portée par un mélange d'improvisation et de rêves de grandeur… pourtant incompatibles avec les besoins et ressources de l'UdeM.

Ces propos font référence à l'achat-vente du 1420 Mont-Royal ainsi qu'à l'acquisition de l'ancienne gare de triage d'Outremont. En 2003, l'UdeM achète l'ancien couvent des sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, baptisé désormais 1420 Mont-Royal, au prix de 15 milions de dollars. À l'époque, l'acquisition de ce bâtiment religieux était présentée comme incontournable. *« Quand on l'a acheté, c'était une opportunité. Aucun autre terrain ou bâtiment de cette taille n'était en vente à proximité de l'Université »*, expliquait plus tôt cette année le directeur des grands projets de la Direction des immeubles, Louis Mathieu.

Comme souvent quand on se trouve face à « une occasion à ne pas manquer », on se dépêche, on se précipite, on oublie de réfléchir calmement. Grisé par l'enjeu, on improvise une estimation du coût des rénovations, et hop hop, on signe le chèque.

Mais, tel un enfant qui a fait un gros caprice pour recevoir un nouveau jouet, une fois la période de découverte de l'objet passée, une fois qu'on l'a bien eu en main et qu'on l'a inspecté sous toutes les coutures, vient le temps du « finalement, je n'en avais pas réellement besoin ». Ici, l'UdeM découvre que les rénovations ont été sous-évaluées de 100 millions de dollars (150 M$ au lieu des 50 M$ initiaux), que la nature même du bâtiment rend impossible le transfert de laboratoires scientifiques et que la superficie des lieux – 39 898 mètres carrés – ne répond même pas aux besoins immédiats !

Parallèlement à cette « phase post-caprice », l'ancienne gare de triage d'Outremont est mise en vente. Son potentiel brut de 300 000 mètres carrés et sa proximité géographique du campus donnent des fantasmes à l'UdeM qui saute sur l'occasion : un petit emprunt en poche et l'Université débourse 20 millions de dollars. C'était en mars 2006.

Sauf que voilà, l'Université se retrouve désormais avec deux beaux jouets en main, sans en avoir réellement les moyens. Ces deux achats successifs commencent à peser sur les finances de l'UdeM, surtout que celle-ci attend les subventions d'Ottawa pour décontaminer le sol pollué de son nouveau bien immobilier, une opération estimée à 27 millions de dollars. Il faut donc faire preuve de rigueur : en septembre 2006, le recteur Luc Vinet annonce la suspension des travaux de rénovation débutés en janvier dans l'ancien couvent. Trois mois plus tard, le rectorat décide de vendre le 1420 Mont-Royal (avec une belle perspective de plus-value estimée à 10 M$).

Fin de l'épisode ? Que nenni ! L'ancien couvent étant situé dans l'arrondissement historique du Mont-Royal, sa vocation éducative est protégée par un zonage difficilement modifiable. De plus, 8 % de l'édifice est déjà occupé par des laboratoires de recherche… l'UdeM recherche donc un acheteur qui serait prêt à tolérer la présence des scientifiques, *via* le paiement d'un loyer, bien sûr. On flaire déjà les complications…

Qu'importe, à une époque où on demande aux étudiants de faire un effort financier, le rectorat se doit d'être exemplaire. Ainsi, fin juin 2007, la vente de l'ancien couvent de la congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie est confiée à l'entreprise multinationale CB Richard Ellis. Cotée à la bourse de New York, cette société s'enorgueillit d'être « le numéro un mondial du conseil en immobilier ». Pour une université qui fait de la quête d'excellence son mot d'ordre, rien de plus normal que de s'offrir (à quel prix ? Personne ne le sait, puisque le montant de l'entente n'a pas été dévoilé) les services d'un expert de luxe.

Un peu plus, et les décisions du rectorat commenceraient à revêtir une certaine cohérence jusque là insoupçonnée… Quelle surprise, donc, lorsque, lors de l'Assemblée universitaire du 17 septembre, le vice-recteur Breton a fait part des démarches que mène actuellement le rectorat auprès du ministère de la Culture. *« Nous essayons de voir si le ministère ne pourrait pas financer les dépassements de travaux du 1420 Mont-Royal »*, répondait-il, après une question posée par un professeur.

Au rectorat, on explique avec simplicité que *« CBRE ce n'est pas RÉMAX : on ne va pas poser de panneau "À vendre", il faut trouver la clientèle concernée, comparer les différentes offres… et cela prend du temps. »* Et donc, pourquoi ne pas profiter du temps imparti pour faire la manche auprès de Québec ? Certes. Mais, même si la démarche avait des chances d'aboutir, elle n'en demeurerait pas moins critiquable tant le rectorat ne semble pas savoir lui-même dans quelle direction aller, et avec quels moyens.

Sait-on au moins quels départements et quels labos seront hébergés au 1420 Mont-Royal et à Outremont ? Existe-t-il un projet de développement qui imagine une complémentarité de ces deux pôles ? Beaucoup d'argent et d'énergie ont déjà été dépensés, il serait temps que l'improvisation cesse.

Réagissez aux articles !

Laissez libre cours à votre plume et envoyez un court texte de 3 000 caractères ou moins et nous nous ferons un plaisir de vous publier.
Envoyez à : info@quartierlibre.ca

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 4

Services aux étudiants
Centre de soutien aux études
et de développement de carrière

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
DU 1er AU 4 OCTOBRE 2007

VOUS VOUS QUESTIONNEZ SUR VOTRE CHOIX DE CARRIÈRE, SUR LE MEILLEUR CHEMINEMENT POUR Y PARVENIR ET SUR LES EMPLOIS DISPONIBLES ? VOUS AVEZ BESOIN DE SOUTIEN POUR PERSÉVÉRER DANS VOS ÉTUDES ? VENEZ VOIR LES PROFESSIONNELS DU CENTRE DE SOUTIEN AUX ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE (CSEDC) QUI SERONT SUR PLACE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS LORS DE NOS ACTIVITÉS !

Renseignements
Centre de soutien aux études
et de développement de carrière (CSEDC)
Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit
3e étage, bureau 330
514 343-6736
www.csedc.umontreal.ca

Université de Montréal

double pizza
5002 QUEEN MARY
TOUJOURS
514•343•0•343
10% SUR $ 50 ET PLUS
SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS
2 POUR 1
LIVRAISON GRATUITE

APPARTEMENTS / LOCATION
VADLAVAN INC. GESTION IMMOBILIÈRE
APPARTEMENTS À LOUER
VADLAVAN Inc., entreprise de gestion d'immeubles, offre le plus grand choix d'appartements dans le secteur situé entre l'artère commerciale Côte-des-Neiges (métro C-d.-N) et le Pavillon principal de l'Université (Métro UdM)
Près de 400 appartements à prix raisonnable (dans de petits immeubles résidentiels).
Tous sont en condition impeccable.
Nous proposons des appartements de toutes les tailles:
(1 ½ , 2 ½, 3 ½, 4 ½ , 5 ½,) non meublés ou meublés et équipés à la carte: nous offrons des baux de courtes durée ou de longue durée et nous avons aussi des appartements de luxe au ROCKLEDGE.
3505, boul. Edouard Montpetit, bureau 1, Montréal (Québec) H3T 1K6
(composez 5000 sur le clavier numérique dans le hall d'entrée)
Téléphone : 514-736-0554 • Télécopie : 514-736-1474
www.total/net~rockledge courriel : rockledg@total.net

Référendum de la FAÉCUM

COTISATION ET CLARTÉ RÉFÉRENDAIRE

Les préparatifs pour le prochain référendum ont franchi une étape importante. À un mois du lancement officiel, la majorité des questions vient d'être adoptée par le Conseil central (CC) de la FAÉCUM.

Stéphane WAFFO

Prévu pour le 29 octobre prochain, le référendum de la FAÉCUM a entamé sa dernière ligne droite. Mercredi 20 septembre, le CC a adopté à l'unanimité l'ensemble des questions proposées par le comité référendaire. Ce comité, formé par des membres du CC, avait le mandat de formuler les différentes questions du référendum. Vincent Ranger, coordonnateur aux affaires universitaires, estime que le processus référendaire suit normalement son cours. *« Après discussion, les sept questions qui étaient présentées ont été adoptées en CC »*, se réjouit l'officier qui ajoute qu'à partir de maintenant, *« les étudiants peuvent être au courant des sept questions »*.

Deux autres questions devraient être présentées au prochain Conseil central d'ici trois semaines. *« C'était juste une question de temps, il manquait des informations importantes dont une recherche qu'on faisait faire et des données qu'on demandait à l'UdeM »*, explique M. Ranger. On sait seulement que les questions porteront sur une nouvelle forme de contribution étudiante, ainsi que sur l'accès aux Services aux étudiants pour ceux inscrits en rédaction.

Sur le recrutement des bénévoles, le coordonnateur aux affaires universitaires de la FAÉCUM est plutôt confiant, bien qu'il reconnaisse la nécessité d'en recruter davantage : *« On a quand même pas mal de scrutateurs, mais ça en demande énormément. On veut tenir une vingtaine de bureaux et plusieurs d'entre eux vont être ouverts tous les jours, pendant une semaine ou deux. »*

Essentiellement, ce référendum portera sur des augmentation de cotisations (quatre questions), de dégel des frais de scolarité, de politique linguistique, d'accès universel au transport en commun et d'accès aux services aux étudiants pour les étudiants en rédaction. **(voir encadré)** Fait important, la question sur la souveraineté du Québec, qui avait régulièrement été posée lors des précédents référendums, a été mise de côté. Vincent Ranger explique que, puisque la question *« n'a pas été soumise par quelqu'un »*, *« elle n'est pas dans le rapport du comité référendaire cette fois-ci et n'est pas prévue pour le prochain »*.

Les questions sur d'éventuelle augmentation toucheront essentiellement trois services : le journal *Quartier Libre*, la radio étudiante CISM et finalement le service de halte-garderie Le Baluchon. C'est d'ailleurs au cours du dernier référendum, en 2001, que le principe d'une garderie avait été appuyé par une majorité d'étudiant (89,51 %). Tout comme les deux autres services, il s'agit d'une cotisation facturée directement aux étudiants.

LES SEPT QUESTIONS SOUMISES

- Acceptez-vous que la cotisation étudiante pour la FAÉCUM soit établie à 15 $ par session, à compter de la session d'hiver 2008 ?
- Acceptez-vous que la cotisation automatique non obligatoire1 (CANO) pour la halte-garderie Le Baluchon soit établie à 2,50 $ par session, à compter de la session d'hiver 2008 ?
- Êtes-vous d'accord avec le dégel des frais de scolarité tel qu'appliqué depuis septembre 2007 ?
- Souhaitez-vous que la FAÉCUM travaille activement à l'élaboration de critères clairs et à l'implantation de mesures coercitives encadrant la maîtrise du français du corps professoral ?
- Acceptez-vous de contribuer au projet de libre accès au transport en commun à Montréal, par le biais d'une cotisation obligatoire inférieure ou équivalente au coût semestriel du tarif réduit du transport en commun ?
- Acceptez-vous que la cotisation automatique non obligatoire pour le Quartier Libre soit établie à 1,50 $ pour les sessions d'automne et d'hiver, à compter de la session d'hiver 2008 ?
- Acceptez-vous que la cotisation automatique non obligatoire pour CISM 89,3 FM soit établie à 3 $ par session, à compter de la session d'hiver 2008 ?

[1] Une cotisation automatique non obligatoire (CANO) est une cotisation inscrite sur la facture des étudiants, mais dont l'étudiant peut demander le remboursement.

RECHERCHE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES
Oyez Oyez !
Vous êtes intéressés à collaborer à votre journal étudiant ?
***Quartier Libre* tient des réunions de production au local B-1274-6. Aucune expérience requise.**

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 5

OPINION :

Du mouvement, étudiants !

NE LISEZ PAS *FORUM*

Maude L'ARCHEVÊQUE

À la dernière Assemblée universitaire, des professeurs ont voulu présenter une proposition concernant le journal *Forum*, l'organe d'information de l'Université de Montréal. La proposition de Samir Saul et de Michel Seymour prévoyait notamment la création d'un comité qui doterait l'UdeM d'une politique de l'information et qui agirait *« comme conseiller de la rédaction de* Forum *»*.

La proposition de Samir Saul et Michel Seymour est morte au feuilleton avant même d'avoir été présentée à l'Assemblée universitaire, le comité de l'ordre du jour n'ayant pas jugé bon d'inscrire la discussion de la proposition dans le déroulement de l'instance. Samir Saul, qui est premier vice-président du Syndicat des professeurs (SGPUM), promet toutefois de revenir à la charge.

« Forum *est le journal de la communauté universitaire* », apprend-on sur le site web du Bureau des communications et des relations publiques de l'UdeM. *Forum* s'acquitte souvent assez bien de cette mission. C'est le journal par excellence pour savoir ce qui se passe du côté de la recherche à l'Université de Montréal. Quand *Forum* parle de recherche, la communauté universitaire est bien grande : composée d'étudiants, de professeurs, de chargés de cours, de membres de l'administration et *tutti quanti*.

Mais, quand on parle de la vie universitaire, des défis que doit affronter l'Université de Montréal (et avec les problèmes financiers auxquels elle fait face, ils ne sont pas des moindres), la communauté universitaire telle que comprise par *Forum* devient soudainement bien étroite. Toute petite.

La plupart du temps, seul le point de vue du rectorat y est présenté, ce qui donne une perception faussée des grands enjeux qui secouent l'Université. Si *Forum* s'assumait en tant qu'outil de marketing de l'Université, si *Forum* ne prétendait pas à être *« le journal de la communauté universitaire »*, ce ne serait pas un si grand problème. Mais en écrivant les nouvelles dans un style journalistique qui se veut objectif, *Forum* cultive l'illusion qu'il présente la réalité absolue de ce qui se passe à l'Université.

Ne prenons qu'un exemple. L'an dernier, la FAÉCUM avait distribué des ballons arborant des slogans anti-frais technologiques au déjeuner organisé par le recteur Luc Vinet pour accueillir les nouveaux étudiants. La photo prise par le photographe de *Forum* montrait bel et bien les ballons… mais les slogans étudiants avaient mystérieusement disparu !

On espère que la proposition de Samir Saul et Michel Seymour aura la chance d'être soumise à l'Assemblée universitaire. Car, en sourdine, se pose dans cette proposition toute la question de la nature de l'Université. Est-elle le jouet de l'administration ou une institution composée de membres qui consacrent leur vie – ou quelques années, mois ou minutes de leur vie – à apprendre ?

Une institution vouée au savoir ne peut pas être l'apôtre du point de vue unique. Pourquoi l'Université devrait-elle se soustraire aux règles de vie de ses membres ? C'est la lâcheté académique suprême que de se soustraire à des points de vue divergents et de faire comme s'ils n'existaient pas. Et c'est exactement ce que fait notre belle et grande Université.

Cette chronique pèche parce qu'elle ne tient compte que d'un seul point de vue. Ce n'est que justice, puisque c'est ce que fait *Forum*.

Réagissez à la chronique « Du mouvement, étudiants ! »

en écrivant à : dumouvement @gmail.com

COURRIER DES LECTEURS

Réactions à la chronique « Du mouvement, étudiants ! »

Je tiens à réagir à vos remarques faites sur les cheerleaders de l'Université de Montréal. Je trouve très malheureux le fait de critiquer une équipe sportive qui tente de briser les mythes faits sur les cheerleaders et qui tente de faire sa place parmi les autres équipes sportives universitaires, alors qu'elles sont médaillées d'argent du Championnat provincial de cheerleading 2007 dans sa plus haute catégorie !

Et oui, elles font de la gymnastique et des pyramides et sont digne du titre de cheerleaders, mais peut-être pas à votre déjeuner de recteur, pour des raisons dont vous ne connaissiez pas. Pourtant, nous pouvons les voir dans les matchs de football, et sur Internet, si vous encouragiez un peu plus vos équipes sportives, vous sauriez peut-être les reconnaître. ET pourquoi critiquer leur apparence?

Qui a dit qu'être une beauté était un critère de sélection d'une équipe sportive ? Est-ce que toutes les joueuses de soccer, de volley ou autre se doivent d'être BELLES pour faire partie de l'équipe ? Vous critiquez le fait que vous n'avez pas vu de performance, mais approuvez un mythe désopilant qui dit qu'une cheerleader se doit d'être belle... Paradoxe !!!

La visite de l'équipe ne vous ferait pas tort comme à bien d'autres personnes. Il serait temps d'arrêter d'avoir ce préjugé de danseuses belles avec des pompoms et de voir leurs réelles performances.

Cheers,

C. Mignault

Mon attention a été récemment attirée par la chronique « Déjeuner sur l'herbe sans nudité ». En plus d'un terrible manque de contenu, les opinions âcres de votre journaliste sont disgracieuses et pourraient se trouver blessantes pour plusieurs. Il serait bien de se renseigner un tant soit peu avant d'écrire des commentaires désobligeants sur des organismes que vous ne connaissez manifestement pas (je fais ici mention des cheerleaders de l'Université de Montréal).

- Est-il vraiment un dénigrement de ressembler à un campus américain alors que le cheerleading au Québec est en plein essor et que les Américains sont un exemple à suivre en ce qui a trait à ce sport ?

- Je doute que votre journaliste soit apte à évaluer la qualité technique d'une prestation de cheerleading, il serait bien de venir assister à un match de football pour pouvoir apprécier la force de votre équipe universitaire qui s'est d'ailleurs classée première aux championnats provinciaux de 2005 et deuxième en 2007 en plus d'avoir participé aux championnats nationaux en 2005. Je doute donc que son commentaire soit représentatif de l'opinion publique, telle que rapportée dans d'autres articles, notamment *La Presse*, le *Forum* et le *Polyscope*.

- En ce qui concerne les propos suivants: *"Je ne savais pas qu'il suffisait de faire de la danse en ligne avec des pompons sur une chanson glorifiant l'acte sexuel pour être digne du titre de cheerleader"*, à l'Université de Montréal, pour être digne du titre de cheerleader il faut passer un processus de sélection complet et exigeant avant d'être mis à l'essai pour devenir membre de l'équipe. S'ensuit ensuite de nombreuses heures d'entraînements par semaine. Il faut aussi noter que la pratique de ce sport est sur une base bénévole. Il avait été demandé un spectacle sans cascades pour le déjeuner du recteur, d'où l'absence de pyramide et non pas en raison d'un manque de technique.

- Finalement, pour ce qui est de la beauté des cheerleaders, elles sont d'abord des étudiantes athlétiques et intelligentes. Elles ne sont ni mannequins ni objets sexuels et heureusement que le choix des athlètes ne se base pas uniquement sur l'apparence. Ce commentaire purement subjectif n'a très certainement pas sa place dans un article de journal dédié à la population universitaire. Tous les goûts sont dans la nature et les demoiselles de l'équipe ont fait l'objet de plusieurs photos qui ont su plaire à de nombreux fans si on considère le nombre de visites de ces sites (exemple polyphotos, ou hitsnrun.com).

- Finalement j'accorde à votre journaliste que le choix de musique n'était peut-être pas le meilleur, mais encore une fois, il s'agit encore d'une question de goûts.

Maxime Huot,
Étudiant en baccalauréat de biologie
et meneur de claque à l'UdeM.

Pourquoi lutter ? Pour un projet de société !

Depuis plus de quinze ans, le système d'éducation postsecondaire québécois subit les attaques constantes du néolibéralisme, essuyant les reculs successifs. Les luttes menées par le mouvement étudiant au cours de cette période sont demeurées sur un mode défensif, en conséquence elles n'ont arraché que des demi-victoires qui furent souvent bien vite réduites à néant par d'autres mesures gouvernementales insidieuses. L'exemple le plus frappant est celui des frais de scolarité, gelés périodiquement alors que les frais institutionnels se multipliaient, haussant ainsi la facture étudiante malgré ledit « gel ». Alors que nous faisons face à une nouvelle attaque de front de la part du gouvernement libéral avec la hausse des frais de scolarité, quelle tactique le mouvement étudiant devrait-il mettre de l'avant pour éviter que cela se reproduise ?

Ce que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ proposent c'est d'y aller pour la défense de principes face aux attaques comptables du gouvernement. Les principes mis de l'avant sont l'accessibilité et la qualité d'une éducation postsecondaire publique : une conception universelle du droit à l'éducation. C'est donc dire que nous revendiquons au gouvernement qu'il investisse massivement en éducation postsecondaire, de manière à combler le sous-financement chronique dont souffre le réseau public et à le rendre le plus accessible possible.

Le projet social amené par l'ASSÉ concerne l'ensemble de la société. Nous devons assumer la responsabilité collective du financement de l'éducation publique pour assurer une véritable universalité du droit à l'éducation. Car si on assume que l'éducation est un droit (et qu'un droit ne se monnaie pas en démocratie), il en va de soi de revendiquer la gratuité scolaire. Trop souvent montée en épouvantail, la gratuité scolaire permet d'approcher concrètement de l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation postsecondaire, comme elle permet aux étudiants et étudiantes de jouer leur rôle de remise en question de la société sur elle-même : on n'étudie pas uniquement pour avoir un emploi mais pour devenir des citoyennes et des citoyens qui seront à même de construire le monde de demain.

Cette lutte passe fondamentalement par les assemblées générales dont la démocratie participative permet aux étudiants et étudiantes de forger leurs réflexions et de débattre sur le discours et les actions du mouvement étudiant. La campagne de grève que mène l'ASSÉ est issue des mandats d'assemblées générales des associations membres : la lutte appartient à ceux et celles qui la construisent au jour le jour. Nous vous appelons donc à investir vos instances démocratiques pour exprimer votre point de vue, quel qu'il soit. C'est ensemble que nous construirons une lutte d'envergure pour redonner à l'éducation publique la place qu'elle mérite dans la société québécoise.

Guillaume Fortin est secrétaire à la coordination de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)

COURRIER DES LECTEURS :

Réagissez aux articles !

Laissez libre cours à votre plume et envoyez un court texte de 3 000 caractères ou moins et nous nous ferons un plaisir de vous publier.
Envoyez à : info@quartierlibre.ca

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 6

FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

CAMPAGNE ANNUELLE DE RECRUTEMENT UNIVERSITAIRE – AUTOMNE 2007
Une carrière à la mesure de vos ambitions !

Vous terminez vos études universitaires d'ici août 2008 ? Vous êtes titulaire d'un diplôme d'études universitaires et vous étudiez toujours à temps plein ? Vous cherchez un emploi stimulant en lien avec votre domaine d'études et vous voulez relever des défis ? Ne manquez pas la campagne de recrutement universitaire de la fonction publique québécoise qui se déroule du 17 septembre au 12 octobre 2007.

En plus d'offrir des emplois intéressants, le gouvernement du Québec propose des conditions de travail concurrentielles, un aménagement souple du temps de travail et des activités de formation. Un emploi dans la fonction publique, c'est aussi la possibilité de travailler dans différents secteurs, dans différents ministères et organismes ou même dans différentes régions du Québec !

Venez rencontrer l'équipe de Recrutement étudiant Québec :

4 octobre 2007 Pavillon Jean-Brillant, **de 10 h à 13 h 30**
Journée carrière

Pour plus de détails, consultez le site Internet **[www.recrutementquebec.gouv.qc.ca]** ou renseignez-vous auprès du service de placement de votre établissement.

On vous attend… à bientôt !

Centre de services partagés Québec

Saviez-vous que l'étude d'un ver nématode contribue à mieux comprendre le développement des organes?

Apprendre à combiner différentes approches technologiques et conceptuelles afin d'élucider des processus biologiques complexes. Étudier avec des scientifiques de renom dans un centre de recherche biomédicale à la fine pointe de la technologie. Une bourse pour la durée de vos études. Voilà une partie de ce que vous offre la formation multidisciplinaire aux cycles supérieurs en biologie des systèmes.

www.biosystemes.iric.ca

INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET EN CANCÉROLOGIE
IRIC
Université de Montréal

DOSSIER : Facture étudiante

FRAIS TECHNO

Six mois après la signature de l'entente rendant non obligatoire le paiement des frais technologiques, le processus de retrait n'est toujours pas clairement établi et, de l'avis du rectorat, l'AGEEFEP et la FAÉCUM ne font pas suffisamment la promotion du fonds créé pour recueillir et gérer ces sommes.

À raison de 3 $ par crédit scolaire pour cette année, puis de 4 $ par crédit pour les prochaines années, l'argent récolté doit améliorer l'environnement technologique des étudiants. L'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP) et la FAÉCUM ont signé, le 9 mars 2007, une entente avec l'Université pour que ces frais deviennent une cotisation automatique non obligatoire (CANO), ce qui signifie qu'à chaque session, ils apparaissent sur la facture de l'étudiant, mais qu'il est possible de les retirer.

Même si un formulaire de retrait était déjà disponible pour les sessions d'hiver et d'été 2007, celui destiné à l'automne 2007 semble avoir été plus difficile à produire, car il n'était pas prêt pour la reprise des classes. Selon Denis Sylvain, coordonnateur adjoint de l'AGEEFEP, l'attitude de l'Université est *« déplorable »* et elle a *« traîné les pieds »*.

Aussi, le fait que la transmission ne soit toujours pas possible par Internet – cela devait être fait dès l'automne – complique le processus de retrait. Selon le vice-recteur Guy Breton, ce délai s'explique par *« la centaine d'heures de travail que demande la mise sur pied d'une telle ressource »*.

Pour le moment, les étudiants doivent imprimer le formulaire de retrait disponible à l'onglet « Mon portail » du site de l'Université, le remplir et ensuite le poster avant le 30 septembre 2007. La FAÉCUM offre également la possibilité de le déposer à l'un de ses comptoirs multiservices.

L'entente stipule que l'AGEEFEP et la FAÉCUM, soumises à une clause de non-promotion de la possibilité de retrait, doivent encourager les étudiants à contribuer au fonds. Du goût du vice-recteur Breton cette disposition est, à ce jour, inappliquée. *« Pour le moment, je vois plutôt des éléments faisant la promotion du retrait ! Je ne vois pas d'affiches, pas de posters, pas de stickers qui expliquent aux étudiants la nécessité de contribuer au fonds technologique »*, déclare au *Quartier Libre* le vice-recteur exécutif.

Du côté de la Fédération, on préfère différencier information et promotion. Vincent Ranger, coordonateur aux affaires universitaires de la FAÉCUM, juge qu'envoyer un courriel afin d'informer les étudiants est *« suffisant »*. En effet, c'est ce qu'a fait Julie Bouchard, secrétaire générale de la Fédération, le 14 septembre dernier. Un courriel que regrette notamment Guy Breton.

Précisons que le fonds ne sera pas utilisé pour le rajeunissement des ordinateurs, mais bien pour des projets qui auront, comme le dit Vincent Ranger, *« des impacts académiques réels »* et ce, pour *« le plus grand nombre d'étudiants »*. Ainsi, il servirait plutôt à supporter l'implantation de projets tel un réseau Internet sans-fil sur tout le campus de l'Université ou le développement de logiciels répondant aux besoins des facultés et des départements.

Étant donné la faible proportion de retraits – l'AGEEFEP avançant de 8 % à 10 % de ses membres pour la session d'hiver et près de 15 % à l'été, tandis que la FAÉCUM a enregistré environ 15 % pour les deux sessions passées – l'argent entre dans les coffres à bon train… mais pas assez pour le rectorat. *« Nous misions sur un retrait de 10 %, mais cela a été supérieur pour l'hiver et l'été »* confirme Guy Breton, qui confie avoir *« certaines inquiétudes »*. Il ajoute que *« si les objectifs financier ne sont pas atteints* [l'entente vise à récolter 3 000 000 $ pour l'année scolaire 2007–2008]*, il faudra y remédier »*.

Toutefois, ces sommes resteront inutilisées tant et aussi longtemps que le comité responsable de la gestion du fonds ne se rencontrera pas. Ce comité sera composé de trois représentants étudiants, deux de la FAÉCUM et un de l'AGEEFEP, ainsi que de deux représentants de la direction universitaire.

(Myriam VÉZINA, avec la participation de Clément SABOURIN)

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 7

DOSSIER : Facture étudiante

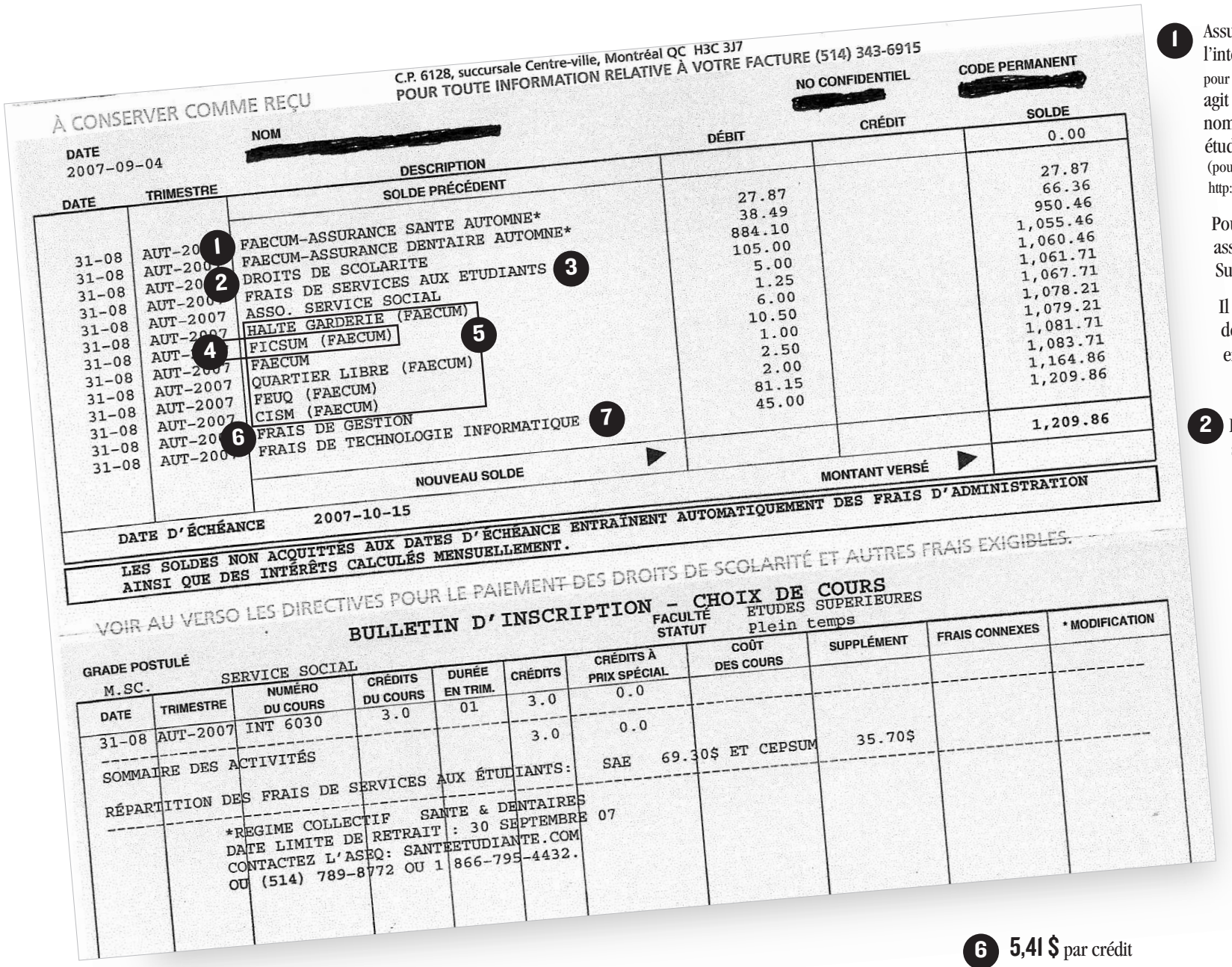

À CONSERVER COMME REÇU

C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal QC H3C 3J7
POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE À VOTRE FACTURE (514) 343-6915

DATE 2007-09-04 | NOM [redacted] | NO CONFIDENTIEL [redacted] | CODE PERMANENT [redacted]

DATE	TRIMESTRE	DESCRIPTION	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
		SOLDE PRÉCÉDENT			0.00
31-08	AUT-20	FAECUM-ASSURANCE SANTE AUTOMNE*	27.87		27.87
31-08	AUT-200	FAECUM-ASSURANCE DENTAIRE AUTOMNE*	38.49		66.36
31-08	AUT-20	DROITS DE SCOLARITE	884.10		950.46
31-08	AUT-200	FRAIS DE SERVICES AUX ETUDIANTS	105.00		1,055.46
31-08	AUT-2007	ASSO. SERVICE SOCIAL	5.00		1,060.46
31-08	AUT-2007	HALTE GARDERIE (FAECUM)	1.25		1,061.71
31-08	AUT-	FICSUM (FAECUM)	6.00		1,067.71
31-08	AUT-2007	FAECUM	10.50		1,078.21
31-08	AUT-2007	QUARTIER LIBRE (FAECUM)	1.00		1,079.21
31-08	AUT-2007	FEUQ (FAECUM)	2.50		1,081.71
31-08	AUT-2007	CISM (FAECUM)	2.00		1,083.71
31-08	AUT-20	FRAIS DE GESTION	81.15		1,164.86
31-08	AUT-200	FRAIS DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE	45.00		1,209.86
		NOUVEAU SOLDE		MONTANT VERSÉ	1,209.86

DATE D'ÉCHÉANCE 2007-10-15

LES SOLDES NON ACQUITTÉS AUX DATES D'ÉCHÉANCE ENTRAINENT AUTOMATIQUEMENT DES FRAIS D'ADMINISTRATION AINSI QUE DES INTÉRÊTS CALCULÉS MENSUELLEMENT.

VOIR AU VERSO LES DIRECTIVES POUR LE PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ ET AUTRES FRAIS EXIGIBLES.

BULLETIN D'INSCRIPTION - CHOIX DE COURS

FACULTÉ ÉTUDES SUPERIEURES
STATUT Plein temps

GRADE POSTULÉ M.SC. SERVICE SOCIAL

DATE	TRIMESTRE	NUMÉRO DU COURS	CRÉDITS DU COURS	DURÉE EN TRIM.	CRÉDITS	CRÉDITS À PRIX SPÉCIAL	COÛT DES COURS	SUPPLÉMENT	FRAIS CONNEXES	* MODIFICATION
31-08	AUT-2007	INT 6030	3.0	01	3.0	0.0				
					3.0	0.0				

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

RÉPARTITION DES FRAIS DE SERVICES AUX ÉTUDIANTS: SAE 69.30$ ET CEPSUM 35.70$

*REGIME COLLECTIF SANTE & DENTAIRES
DATE LIMITE DE RETRAIT : 30 SEPTEMBRE 07
CONTACTEZ L'ASEQ: SANTEETUDIANTE.COM
OU (514) 789-8772 OU 1 866-795-4432.

1 Assurances prises par l'intermédiaire de l'ASEQ (Alliance pour la santé étudiante au Québec) qui agit comme courtier pour de nombreuses associations étudiantes
(pour plus d'informations consulter le site http://www.aseq.com/)

Pour l'instant, les étudiants sont assurés auprès de la Financière Sun Life.

Il est possible pour un étudiant de se retirer de ces régimes entre le 1er et le 30 septembre.

2 Les droits de scolarité représentent 12,6 % du budget de fonctionnement de l'UdeM.

Ici pour les **884,10 $** payés* :

620 $: à l'enseignement et à la recherche
(salaires des professeurs, chargés de cours et assistants de recherche, bourses et autres frais afférents aux recherches)

100 $: au soutien à l'enseignement (surtout pour la bibliothèque et la DGTIC)

70 $: à l'administration et au remboursement des intérêts
(secrétariat, vérification interne et différents services reliés à l'administration de l'Université)

90 $: à la gestion des immeubles
(courrier, assurances,etc.)

* Chiffres basés sur le Budget de fonctionnement adopté par l'Université de Montréal pour 2007-2008.

3 **7,00 $** par crédit.

De ce montant, 66 % sont alloués aux Services aux étudiants (SAE) et 34 % au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM).

Donc, ici, **69,30 $** vont aux SAE et **35,70 $** au CEPSUM.

4 Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal : contribution obligatoire pour les étudiants des cycles supérieurs (Publication de la revue *Dire*, bourses de fin d'études et projet de créer une maison des cycles supérieurs).

5 Autant pour la FAÉCUM que l'AGEEFEP, le montant de la cotisation est déterminé au cours des congrès respectifs.

Durant ces congrès, est aussi décidé le montant attribué aux différentes fédérations auxquelles ils peuvent être affiliés (ici, la Fédération étudiante universitaire du Québec) et, aussi, combien sera attribué aux diverses autres entités bénéficiaires, la Radio étudiante CISM, le journal *Quartier libre* et la halte-garderie Le Baluchon qui constituent des cotisations automatiques non obligatoires (l'étudiant peut se faire rembourser).

6 **5,41 $** par crédit

Une partie va à Copibec qui s'occupe de redistribuer les droits aux auteurs québécois (à noter qu'en plus de ce montant, un étudiant à temps plein paie environ 9 $ de droits d'auteur répartis entre les divers recueils de textes qu'il aura à ce procurer).

Les **5 $** restants constituent une somme laissée à la discrétion de l'Université (contrairement aux droits de scolarité, le gouvernement n'impose aucune limite aux frais de gestion perçus par les universités).

7 **Lire l'article *Frais techno* en page 6**

Sources : *Sophie Langlois, Directrice des relations avec les médias de l'Université de Montréal, Vincent Ranger, FAÉCUM, Claude Garon, AGEEFEP* • ***Recherche :*** *Luc Robitaille*

Matériel obligatoire

Aux frais de scolarité, frais de gestion, d'associations, technologiques et autres frais afférents, s'ajoutent pour certains étudiants des frais liés à l'achat obligatoire de matériel, distribué par les facultés. Ce matériel est-il vendu à prix coûtant ?

En médecine dentaire, dès la première année, les étudiants doivent se procurer des instruments et du matériel essentiels à leur formation. La liste est longue : burin à sculpter, ciseau à émail, miroir à bouche, torche à alcool, grattoir, ensemble de dents de prothèse, etc. À la fin de sa formation universitaire, le finissant aura déboursé près de 20 000 $ pour cet équipement vendu par la Faculté de médecine dentaire.

Il serait difficile de faire autrement, pense Jacques Frémont. « *Quand une faculté procède de cette façon, c'est habituellement parce qu'il s'agit de matériel spécialisé,* souligne-t-il. *Les étudiants ne peuvent pas se le procurer chez* Bureau en Gros. »

Autre exemple, à la Faculté de l'éducation permanente, les étudiants au Certificat en Journalisme qui s'inscrivent au cours de presse télévisée doivent acheter, par le biais de l'Université, deux cassettes DVCAM. Celles-ci sont facturées directement à l'étudiant au coût de 27 $ chacune. « *Il s'agit d'une exigence des techniciens*, explique le responsable du Certificat, Louis Poirier. *Il y a plusieurs types de cassettes DV sur le marché et elles sont de différente qualité. Les DVCAM endommagent moins les têtes de lecture des caméras et demandent un nettoyage moins fréquent des mini-DV.* » Si la Faculté les facture aux étudiants, c'est avant tout pour éviter que les étudiants utilisent les mauvaises cassettes, ajoute Louis Poirier.

La directrice de la gestion et des services administratifs de la FEP, Jacinthe Boutin, précise que la Facutlé se procure les DVCAM auprès de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC), qui les paie entre 25 $ et 28 $ selon les sessions. « *Pour faciliter la gestion et pallier la hausse et la baisse des prix, nous avons établi un montant fixe de 27 $ facturé aux étudiants. Notre but n'est pas de faire des sous avec ça, mais de faciliter l'accessibilité au matériel pour les étudiants.* »

Après vérification, Louis Poirier indique qu'un étudiant qui achète des DVCAM usagées à un ancien étudiant pourra se faire créditer la somme chargée par la Faculté.

Le secrétaire général de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP), Denis Sylvain, dit n'avoir jamais reçu de plainte d'étudiants à ce sujet. Il ignorait même la façon de faire de la Faculté, qui existe pourtant depuis plusieurs années. Il se réjouit cependant que désormais, tous les nouveau frais afférents et facultaires doivent être approuvés par le Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants, sur lequel siègent des représentants de la FAÉCUM et de l'AGEEFEP. « *Avant la création du comité il y a environ trois ans, il n'y avait aucune transparence. Maintenant, les frais doivent être approuvés par le comité.* » C'est ce que indique le Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants.

La FAÉCUM s'inquiète cependant de la prolifération de ces frais facultaires. « *Plusieurs associations étudiantes nous ont fait part de cette préoccupation*, déclare le coordonnateur aux affaires universitaires de la FAÉCUM, Vincent Ranger. *Dès cet automne, nous allons dresser un portrait de la situation et voir s'il y a un problème.* » **(Valérie SIMARD)**

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 8

Le dégel des libéraux n'est pas une solution

Publicité

- Au manque de professeurs
- Aux laboratoires délabrés
- Aux bibliothèques dégarnies
- Aux toits qui coulent
- À l'endettement étudiant

Nous payons plus pour moins de services.
Nous payons plus pour moins de qualité.
Nous payons plus pour avoir plus de dettes.
NOUS PAYONS PLUS POUR... RIEN. NON!

Pour tout savoir sur la hausse des frais de scolarité, visitez le www.faecum.qc.ca

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 9

Accès à l'égalité en emploi

LA RENTRÉE TARDIVE DE L'ADMINISTRATION

Le printemps dernier, le *Quartier Libre* se faisait écho d'une bourde administrative de l'Université de Montréal. À trois mois de la date butoir de la remise de son plan d'action pour favoriser l'embauche de personnes discriminées, le dossier avait disparu du radar. L'UdeM a-t-elle fait ses devoirs durant l'été ?

Gaétan POULIOT

La rentrée scolaire n'est pas seulement celle des étudiants, mais aussi celle de l'administration universitaire. Alors, est-ce que le programme d'accès à l'égalité en emploi a été déposé en juillet dernier, comme prévu ? Non. Bien que le vice-recteur aux Affaires académiques, Jacques Frémont, affirmait en avril dernier, au cours d'une entrevue au *Quartier Libre*, qu'il n'y avait *« aucun doute »* que l'Université allait respecter l'échéancier, un délai supplémentaire a été demandé. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, qui applique la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, lui a donné jusqu'à la fin septembre pour qu'elle respecte ses obligations.

M. Frémont affirme toutefois que le dossier a progressé depuis avril dernier. *« En juin, on a terminé la rencontre avec les syndicats et on a reçu leurs commentaires écrits à la fin de l'été »*, dit-il. L'ébauche du programme devrait bientôt être déposée sous peu auprès de la Commission. *« Ils attendent le papier dans les prochains jours et ils vont l'avoir »*, affirme le vice-recteur.

La communauté universitaire n'est toutefois pas près de voir le document. La Commission doit évaluer le plan de l'UdeM. Un processus qui pourrait être long, selon le vice-recteur. *« La légende veut que ça prenne du temps »*, affirme-t-il. Robert Sylvestre, agent d'information à la Commission, affirme cependant que l'évaluation devrait être finalisée d'ici Noël, si le programme convient. Sinon, une nouvelle rallonge de temps sera nécessaire. Puisque la Commission n'a pas encore le document sous les yeux, M. Sylvestre ne peut assurer quand le tout sera finalisé.

Du côté de l'administration universitaire, on attendra les commentaires de la Commission avant de mettre en œuvre le plan d'action. Le vice-recteur indique également qu'une campagne de sensibilisation accompagnera le programme. On devrait donc en entendre parler dans les prochains mois.

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

La *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* est entrée en vigueur en 2001. Elle vise à corriger la sous-représentation de groupes victimes de discrimination, soit les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les minorités visibles et ethniques. Pour atteindre cet objectif, elle demande à certains organismes publics, dont les universités, de mettre sur pied des programmes d'accès à l'égalité en emploi. Ces programmes doivent inciter les organismes à embaucher du personnel compétent parmi les groupes discriminés. À titre d'exemple, en 2003 on recensait 25 % de femmes parmi les cadres supérieurs académiques de l'UdeM, alors que la Commission estime qu'elles pourraient représenter 49 %. Un écart que l'Université doit corriger grâce à son futur programme.

Polémique à CFS

PAS DE MÉDIAS DANS LES INSTANCES

Fin mai, la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes (CFS), réunie en assemblée, rejetait une motion portée par l'Association étudiante de l'Université McGill (SSMU). Cette proposition visait à permettre aux médias étudiants l'accès à toutes les rencontres générales de la Fédération. Problème la SSMU, récemment désaffiliée de la FEUQ comptait sur cette politique médiatique pour militer en faveur d'une affiliation avec la CFS.

Anaïs V. L'HEUREUX

La SSMU, actuellement membre-observateur de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes (FCÉÉ, plus connue sous son acronyme anglophone CFS), a proposé, lors de la dernière assemblée semestrielle, que *« les journalistes de la Presse universitaire canadienne* (PUC) *aient accès à toutes les rencontres ou assemblées générales de la fédération »*.

Pour le responsable des affaires externes de la SSMU, Max Silverman, les délégués qui ont rejeté cette motion ne voulaient pas avoir à justifier leurs propos auprès de leurs étudiants. Selon lui, ces délégués ne devraient jamais aborder un sujet s'ils ne sont pas absolument certains que leurs étudiants approuvent leurs propos.

Amanda Aziz, présidente de la FCÉÉ, croit que l'imputabilité des délégués est assurée si les étudiants s'impliquent auprès de leurs assemblées locales. Elle insiste sur le fait que la Fédération ne refuse pas l'accès aux médias étudiants : *« Au contraire, nous les accueillons souvent lors de nos assemblées, selon le contexte. Je crois que c'est aussi la responsabilité des officiers élus de communiquer à leurs étudiants ce qui se passe à la Fédération. »*

Max Silverman est d'avis qu'un mouvement qui ne serait pas totalement transparent ne serait pas démocratique : *« L'attitude de la Fédération nous cause un grand problème parce que, dans le passé, on a quitté les instances de la FEUQ et plusieurs autres instances, car elles n'étaient pas ouvertes aux médias. »* Selon Mme Aziz, la CFS a voulu répondre aux préoccupations qu'avaient certaines associations quant au caractère confidentiel des assemblées semestrielles : *« Les discussions qui ont lieu traitent de stratégies à adopter et de moyens de pression. Il y avait donc un malaise à accepter la présence de journalistes quels qu'ils soient. »*

La Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ) ne possède pas de politique médiatique précise. Sa politique concernant les personnes non-membres (comme les journalistes) stipule qu'elles doivent être accréditées par le Congrès formé par les associations membres s'ils veulent assister à ses assemblées délibérantes.

La SSMU défend le principe fondamental de la liberté de presse et en fait son cheval de bataille. De l'avis de son externe Max Silverman, *« l'unité d'un mouvement ne provient pas de l'autorité, mais d'une démocratie vivante et ardente que permet l'accès à l'information »*.

La CFS considère qu'une grande partie de la stratégie d'une campagne politique dépend de l'engagement médiatique et de la portée des messages qui y sont véhiculés. Dans cette logique, puisque les journaux étudiants de McGill dénoncent certaines politiques de la CFS, celle-ci ne pourra peut-être plus compter sur l'Université McGill pour devenir l'un de ses membres. Pour l'instant, la SSMU jouit d'un statut de membre éventuel, ce qui lui donne le droit de proposer et de voter. Un référendum d'affiliation aura lieu au courant de l'année.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 10

Tête chercheuse : Patrice Brodeur

INTERVISIONNAIRE

Professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'UdeM, Patrice Brodeur s'interroge sur les relations entre l'Islam et l'Occident, le pluralisme et le dialogue, tant interreligieux qu'interculturel. Point de vue d'un expert sur des questions qui secouent le Québec d'aujourd'hui.

Propos recueillis par Guillaume TREMBLAY-BOILY

Quartier Libre : Vous êtes titulaire de la chaire de recherche du Canada « Islam, pluralisme et globalisation », qu'est-ce que ça implique concrètement comme type de recherche ?

Patrice Brodeur : Dans mon travail, je privilégie l'intersection entre l'Islam contemporain et toutes les questions du pluralisme; pas seulement du pluralisme des religions, mais du pluralisme de ce que j'appelle les visions du monde en général. Cela inclut à la fois les visions religieuses et non religieuses du monde comme l'humanisme, l'athéisme et ainsi de suite.

Je traite aussi du phénomène de la globalisation. J'essaie de comprendre le rapport que les musulmans entretiennent avec la globalisation et les rôles qu'ils peuvent y jouer. La relation entre l'Islam et l'Occident, une relation qui est aujourd'hui tendue, est un aspect important de ce rapport entre Islam et mondialisation. Entre autres, comment se gèrent les pluralismes identitaires dans les sociétés à majorité musulmane et comment se gère la présence des musulmans dans les sociétés à majorité non musulmane, c'est-à-dire les pays occidentaux où se sont développées différentes formes de laïcité.

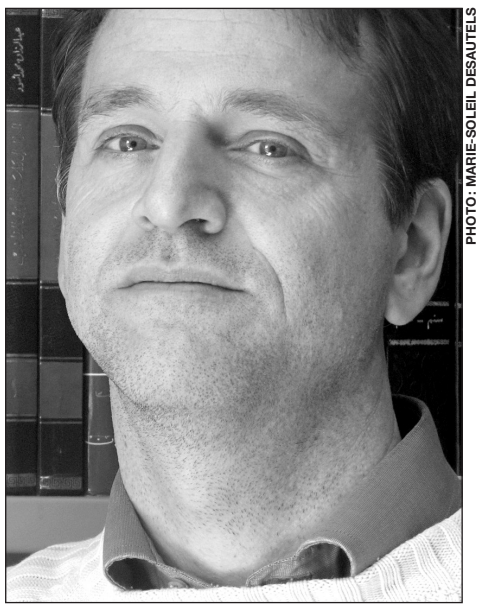

PHOTO: MARIE-SOLEIL DESAUTELS

Q. L. : La diversité religieuse et la place de la religion dans l'espace public font présentement l'objet d'intenses débats au Québec. Selon vous, pourquoi ce questionnement prend-il une telle ampleur ?

Ce n'est pas au niveau des accommodements raisonnables que se trouvent les problèmes, parce que le nombre de personnes visées est infime.

P. B. : Pour au moins deux raisons. D'une part, c'est que nous vivons à un moment de l'histoire occidentale où, parce que nous avons réglé le rapport entre les institutions religieuses et le politique, il n'y a plus de danger d'ingérence directe dans la gestion de la démocratie au nom de partis politiques religieux. Une fois que ce rapport de force est relativement bien géré, que chacun connaît sa place, il n'en demeure pas moins qu'on doit continuer de définir le rapport entre les institutions religieuses et d'autres sphères publiques. Donc, ce que je dirais, c'est que nous en sommes à un moment intéressant parce qu'il faut arriver à clarifier les limites de ce rapport entre le religieux et le public dans différents secteurs de la société tels l'éducation, mais aussi le marché du travail, le droit, etc. Nous sommes dans une époque de définition des zones grises.

Ensuite, nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant, un monde globalisé. Le rapport à ce qui constitue la spécificité du tissu social québécois au sein du Canada, de l'Amérique du Nord ou du monde est en redéfinition. Cette dernière doit se faire avec l'apport de chaque personne qui vit sur le territoire qu'on appelle Québec aujourd'hui.

Q. L. : Généralement, croyez-vous que le modèle d'intégration québécois ait été une réussite ?

P. B. : En gros, oui, mais il reste encore beaucoup à faire, surtout lorsqu'on regarde les statistiques sur les difficultés d'intégration professionnelle de certains groupes minoritaires : les Noirs, les musulmans, certains groupes de femmes, etc. Nous avons vraiment des défis à relever par rapport à l'intégration économique des différentes communautés. Ce n'est pas au niveau des accommodements raisonnables que se trouvent les problèmes, parce que le nombre de personnes visées est infime. Le grand défi, c'est de trouver de bonnes « jobs », de créer finalement une certaine équité sociale entre les différents groupes. Bref, l'insertion dans le marché économique aujourd'hui est très, très importante.

Q. L. : Vous étudiez aussi la question du dialogue interreligieux. Un véritable dialogue interreligieux est-il possible ?

P. B. : Absolument. Encore une fois, je l'élargis pour parler d'un dialogue « intervisions » du monde, pour inclure ceux qui ne se définissent pas de façon religieuse. Il se pratique beaucoup dans différents organismes de toutes sortes et, quelquefois aussi, dans certaines activités avec la Ville de Montréal, par exemple, pour certaines occasions : Journée de la Paix, Journée contre le Racisme, où l'on fait des efforts pour développer des activités en coopération avec différentes ONG qui travaillent l'interculturel et l'interreligieux. Si la couverture médiatique mettait davantage l'accent là-dessus, on se rendrait compte que la situation est loin d'être aussi négative qu'on le pense.

Régime de retraite de l'Université de Montréal

VERS UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE PLACEMENTS SOCIALEMENT RESPONSABLES

Le Régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM) s'apprête à donner du mordant à sa Politique de placements socialement responsables (PPSR). La réflexion est amorcée et la PPSR irait plus loin que la mesure timide adoptée à l'été 2006.

Denis AUBIN

« À l'heure actuelle, notre politique d'investissement se limite à imposer des lignes directrices à nos gestionnaires. Lors de l'exercice des droits de vote rattachés aux titres détenus en portefeuille, ils doivent appuyer les propositions réalistes qui favorisent la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise », explique Andrée Mayrand, directrice de la gestion des placements du RRUM. *« Nous nous apprêtons à confier à des consultants indépendants le mandat de vérifier la portée de notre politique actuelle après une année de mise en œuvre. »* Leurs conclusions donneront le coup d'envoi à la révision de la politique de placement.

La question n'est pas nouvelle au sein de la communauté universitaire. En novembre 2003, l'Université a adopté une déclaration de principes pour inciter le RRUM à mettre en œuvre une PPSR. Elle laissait aux administrateurs du RRUM le soin de traduire cette intention en action concrète, chose faite au bout de quatre ans.

Pour être efficace, une PPSR doit avoir du mordant. *« Étant donnée la conjoncture actuelle, les investisseurs éthiques qui se bornent à utiliser les filtres d'investissement ne réussiront probablement pas à influencer significativement les comportements des entreprises »*, pense Philippe Bélanger, agent de recherche de la Chaire en éthique des affaires de l'UdeM.

Les principales stratégies de placements socialement responsables contraignantes sont au nombre de trois.

Le tamisage consiste à appliquer des filtres pour inclure ou exclure des investissements sur la base de critères sociaux ou environnementaux.

L'actionnariat engagé consiste à accomplir des gestes concrets de nature à influencer les comportements des entreprises en fonction de critères éthiques.

L'investissement communautaire consiste à accorder un financement privilégié à des organisations à vocation sociale boudées par les marchés des capitaux traditionnels. Le groupe de travail mis sur pied par l'Université recommandait dès 2002 d'avoir recours à une stratégie d'actionnariat engagé.

« Le Comité de placement du RRUM examinera attentivement cette question sans négliger sa responsabilité fiduciaire. Finalement, le RRUM doit s'assurer de dégager un rendement suffisant pour permettre le versement des prestations promises à ses membres », ajoute Mme Mayrand.

UN RÉGIME EN SANTÉ

Le RRUM fête ses 50 ans d'existence avec un bilan enviable. La caisse du RRUM détenait des actifs de 2,5 milliards de dollars au 31 décembre 2006, pour un taux de capitalisation de 102,8 % de ses engagements envers ses 10 749 participants actifs et retraités. Le rendement des placements pour 2006 s'est élevé à 12,2 %, nombre légèrement inférieur au rendement médian obtenu par les autres grandes caisses de retraite canadiennes. Le rendement des placements en actions a été le meilleur; elles constituaient 56,4 % des placements au 31 décembre 2006. Jusqu'à maintenant, le rendement de la caisse soutient bien la comparaison avec celui de 2006, selon Andrée Mayrand.

La récente crise américaine des liquidités n'a pas eu de conséquences sur la caisse du RRUM, car les placements touchés étaient négligeables. En revanche, la valeur des actifs fluctue constamment au gré des humeurs des marchés financiers. L'horizon à long terme des placements de la caisse réduit l'importance des fluctuations temporaires à court terme de la valeur des actifs.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 11

Associations religieuses sur le campus

L'UNIVERSITÉ, UNE *TERRA INCOGNITA* À CONVERTIR ?

Pour la rentrée universitaire, les associations s'exposent. Journées d'information, activités en tout genre, elles font de l'œil aux étudiants... surtout aux nouveaux. Parmi elles, des associations religieuses. L'Université de Montréal, qui ne possède aucune politique d'encadrement propre aux groupes religieux, est-elle un terrain fertile pour les conversions ?

Églantine PANDELÉ

Sur les 27 groupes d'intérêt que compte officiellement le campus de l'UdeM, quatre sont des groupes religieux : l'Association étudiante des musulmans de l'UdeM (AÉMDUM), le Centre Hillel, qui représente les étudiants juifs, Campus pour le Christ et le Groupe biblique universitaire (GBU) de l'UdeM, deux associations évangéliques.

DES MANDATS BIEN PRÉCIS

L'Association des étudiants musulmans de l'UdeM et le Centre Hillel ont tous deux pour mission principale de représenter les étudiants de leur communauté religieuse. Dan Haddad, qui s'occupe de la promotion du Centre Hillel, explique que pour un cas d'accommodement raisonnable – par exemple, si un étudiant n'a pu faire un examen à cause d'une fête religieuse –, c'est le Centre qui va discuter avec l'Université. *« Les étudiants juifs sentent un support en cas de litige avec l'Université. Mais jusqu'à présent, nous n'avons jamais eu de problèmes avec l'UdeM »*, précise Dan Haddad.

Si l'on en croit sa Charte, au-delà de son rôle de représentant, l'AÉMDUM se donne comme objectifs de *« garantir un cadre islamique aux étudiants musulmans sur le campus »*, et de *« promouvoir et faire connaître l'Islam »*. Quant au Centre Hillel, il existe aussi pour présenter la culture et l'histoire juive. Quiconque s'y intéresse est le bienvenu, tout comme ceux qui veulent apprendre l'hébreu.

Du côté des groupes évangéliques, on tente davantage de rejoindre les étudiants. Contrairement au Centre Hillel, qui compte environ 500 membres sur le campus de l'UdeM, les deux associations évangéliques ne comptent chacune qu'une quinzaine de membres réguliers, des Québécois de souche autant que des immigrants ou des étudiants en échange. Le rôle de représentation est, pour ainsi dire, inexistant. La mission centrale du GBU est donc d' *« évangéliser sur le Campus, de faire découvrir le Christ »*, explique Priscilla Dugas, la coordonnatrice du groupe.

À Campus pour le Christ, on insiste davantage sur le type de réflexion que l'on veut instaurer chez les étudiants. *« Pourquoi sommes-nous sur terre ? Quel est le sens de la vie ? »*, donne comme exemple, Heather Anderson, une des responsables de l'association. La notion d'évangélisation est toujours présente. *« Le mot fait peur,* avoue cette dernière, *mais il évoque simplement l'idée de partager la bonne nouvelle, qui est, pour les croyants, l'existence du Christ »*.

LE CAMPUS, UN LIEU STRATÉGIQUE

Selon Heather Anderson, si les associations évangéliques ont élu domicile à l'Université, c'est parce que c'est ici que les étudiants prennent les décisions qui vont déterminer le cours de leur vie. *« On rencontre ici les futurs leaders, ceux qui vont diriger le monde. Si on arrive à leur faire développer une relation avec Dieu, ça peut avoir une influence sur tout le monde. Sur les choix, les valeurs de demain »*, explique-t-elle.

Les membres de Campus pour le Christ essaient de se faire connaître par des affiches, des dépliants, ou encore leur site Internet. Ils conçoivent aussi des questionnaires, qu'ils laissent dans les cafétérias, pour savoir quels sont les objectifs de vie des étudiants, ce qu'ils pensent de la Bible. Le groupe organise ensuite des activités en fonction des réponses. Sur le campus, l'association distribue des trousses, des surligneurs, des Nouveaux Testaments, mais aussi du chocolat chaud en hiver. « On *veut être une présence qui bénit »*, explique Heather Anderson.

Le GBU, lui, porte une attention particulière à l'accueil des étudiants internationaux. *« On accueille les étudiants internationaux, on leur fait connaître la culture d'ici, et si l'on sent une ouverture, des questions par rapport à la foi, nous sommes là pour y répondre »*, résume Priscilla Dugas. Mais, selon elle, parmi les étudiants internationaux qui participent aux activités de début d'année, rares sont ceux qui se retrouvent au GBU par la suite.

L'ABSENCE DE RÈGLEMENT À L'ÉGARD DES GROUPES D'INTÉRÊT

Pour être reconnu comme groupe d'intérêt par l'Université, les démarches sont les mêmes, peu importe le caractère de l'association. *« Chaque association doit faire parvenir aux Services aux étudiants* [SAÉ] *sa charte; c'est-à-dire, un texte précisant les buts de l'association et son mode de fonctionnement, ainsi qu'une liste complète de ses membres, qui peut bien sûr évoluer au cours de l'année »*, explique Alain Vienneau, le responsable de l'Action humanitaire et communautaire des SAÉ.

Par la suite, les SAÉ vérifient que les membres sont bien inscrits à l'UdeM et que les chartes sont conformes aux politiques de l'Université. Problème : aucune politique claire en la matière n'existe encore. *« Pour le moment, il n'y a pas de contrôle*, confesse Sophie Langlois, l'attachée de presse de l'UdeM. *L'Université en prépare une actuellement et une proposition a été déposée au Comité des services aux étudiants »*.

Rien n'indique quand cette politique sera effective. Le champ d'action des groupes d'intérêt est donc très large, tant que tout se passe dans le respect des autres, tient à préciser Mme Langlois. Selon la responsable des communications de l'UdeM, la nature religieuse de l'association ne change rien : groupes d'intérêt religieux et groupes d'intérêt politiques sont considérés de manière similaire.

Pour ce qui est des locaux, c'est la Direction des immeubles qui donne l'autorisation d'accorder une salle. Y a-t-il des lieux de prière sur le campus ? *« Aucun n'est officiellement recensé sur le campus. Mais rien n'empêche une association de demander une grande salle, où l'on peut déplacer les tables et aménager l'espace comme on l'entend. C'est ce qu'ont fait, par exemple, les étudiants musulmans de l'UdeM »*, indique Sophie Langlois.

PHOTO : RACHELLE MC DUFF

Ségolène à L'UdeM

Le 19 septembre dernier, le CÉRIUM accueillait Ségolène Royal, l'ex-candidate socialiste aux présidentielles française de mai 2007. Mme Royal est arrivée avec 45 minutes de retard dans un auditorium bondé de journalistes et d'étudiants. Une autre salle dotée d'un écran géant a été emménagée pour accueillir le surplus de gens qui voulait entendre - ou voir - Mme Royal. L'atmosphère s'est allégée lorsque Jean-François Lisée, directeur exécutif du CÉRIUM, a blagué sur les futurs projets d'agrandissement de l'Université qui pourraient compter l'élargissement d'une salle « à la mesure » de la présidente de Poitou-Charentes. (R. McD.)

Sur la photo : Ségolène Royal et le recteur de l'UdeM, Luc Vinet.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 12

Une adresse. Mille références.

Vous êtes un étudiant international ?
Voici un site adapté à vos besoins !

Étudier à Montréal :-)
Le portail des étudiants internationaux
www.etudieramontreal.info

Vivre
Étudier
Travailler
Participer
Voyager
Babillard

Initiative : Conférence régionale des élus de Montréal **Réalisation :** Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Principal partenaire financier : Forum jeunesse de l'île de Montréal **Partenaire financier :** Ministère des Affaires municipales et des Régions

QUARTIER LIBRE RECHERCHE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Oyez Oyez !

Vous êtes intéressés à collaborer à votre journal étudiant ?
***Quartier Libre* tient des réunions de production au local B-1274-6.**
Aucune expérience requise.

AGENDA

MERCREDI 26 SEPTEMBRE
CINÉ-CAMPUS
Le Directeur en version originale danoise. Cette comédie de Lars Von Trier met en scène un être hypocrite pris à son propre jeu et forcé à un aveu déchirant. Séances à 15h et 19h. Tarifs étudiants : 3,99 $. 6e étage, Pavillon J.-A.-DeSève.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE
JOURNÉE D'ÉTUDE
Les nouvelles formes de l'action collective et le renouvellement des perspectives théoriques. Organisée par le GRIMS, la revue Sociologie et sociétés, le Département de sociologie de l'UdeM et la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques de l'Université d'Ottawa ? De 09:00 à 18:00, au 3200 Jean-Brillant, salle B-4265.
(514) 343-6625

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE
SOCCER
Les Carabins reçoivent leurs voisins de Concordia
À partir de 13h au CEPSUM

LUNDI 1er OCTOBRE
CONFÉRENCE :
Montréal, Québec et le Québec : que cachent les préjugés ?
Avec Gérard Beaudet, directeur de l'institut d'urbanisme de l'UdeM, 15 $ pour les étudiants.

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O.
514-877-0090
3573, boul. St-Laurent
514-288-0600
4455, rue Saint-Denis
514-845-8353
2360, rue Notre-Dame O., bur. 102
514-983-1666
Place Ville-Marie
514-394-0000
9012, boul. de l'Acadie
514-387-9999
1201, avenue Greene
514-933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
514-341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
514-257-8826
Place Alexis-Nihon
514-865-9949
Centre Eaton
514-849-5646
Place Bourassa
514-324-3180
Place Versailles
514-355-0003
Les Galeries d'Anjou
514-356-0356
2116, rue Guy
514-932-3113
Centre Rockland
514-735-4086
997, rue St-Antoine O.
514-866-3326
3339L, boul. des Sources
514-683-3333
Carrefour Angrignon
514-368-4230
Place Vertu
514-745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin
514-856-1884
Centre Montpellier
514-747-1777
Fairview Pointe-Claire
514-695-1554
Complexe Desjardins
514-842-0288
1, rue De Castelnau E., bur. 101
514-262-6666
5529, avenue Monkland
514-789-9215
1008, rue Clark, bur. 206B
514-954-0287
2170, avenue Pierre-Dupuy
514-938-3800
4154, rue Jean-Talon E.
514-722-6049
BELŒIL
Mail Montenach
450-467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
450-449-4998
BROSSARD
Mail Champlain
450-671-3300
Place Portobello
450-671-4744
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste
450-692-2201
Centre Régional Châteauguay
450-692-5136
DELSON
28D, boul. Marie-Victorin
450-444-2100
DORION
64, boul. Harwood, bur. 101
450-424-7082
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph
819-478-9977
Promenades Drummondville
819-475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
819-663-8580
Promenades de l'Outaouais
819-561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin
450-777-6612
Galeries Granby
450-375-4355
GREENFIELD PARK
3312, boul. Taschereau
450-671-2303
HULL
Les Galeries de Hull
819-775-3687
442, boul. St-Joseph
819-776-4377
ÎLE-PERROT
Carrefour Don-Quichotte
514-425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
450-755-5000
Galeries Joliette
450-760-3000
KIRKLAND
2814, boul. St-Charles
514-428-9000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides
450-629-6060
Centre Laval
450-978-1081
1888, boul. St-Martin O.
450-682-2640
241C, boul. Samson
450-969-1771
Carrefour Laval (boutique)
450-687-5386
Carrefour Laval (kiosque)
450-686-7566
1600, boul. Le Corbusier, bur. 740K
450-978-1081
1273, boul. Curé-Labelle
450-680-1234
LONGUEUIL
Place Désormeaux
450-679-9077
1490, chemin de Chambly, bur. 101
450-442-1566
Place Longueuil
450-321-0279
MAGOG
221, rue Principale O.
819-843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
514-642-6334
REPENTIGNY
494A, rue Notre-Dame
450-657-3666
Les Galeries Rive-Nord
450-581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère
450-971-2000
135, boul. Curé-Labelle
450-419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
450-653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant
450-635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé
450-974-9299
SAINT-HUBERT
Complexe Cousineau
450-926-5656
Saint-Hyacinthe
Les Galeries St-Hyacinthe
450-261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu
450-359-4941
Les Halles St-Jean
514-880-1888
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord
450-436-5895
60, rue Bélanger
450-431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield
450-373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O.
819-566-5555
Carrefour de l'Estrie
819-822-4650
SOREL
Promenades de Sorel
450-746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
450-964-1964
Les Galeries de Terrebonne
450-964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
819-372-5000
5635, boul. Jean-XXIII
819-372-5005
Centre Les Rivières
819-694-6812
VALLEYFIELD
3225, boul. Mgr-Langlois
450-371-0931
VERDUN
Centre commercial Le Village
514-591-3838
VICTORIAVILLE
La Grande Place
819-357-5007

JUSQU'À 10% DE RÉDUCTION POUR LES CLIENTS ABONNÉS À PLUSIEURS PRODUITS DE ROGERS – TÉLÉPHONIE RÉSIDENTIELLE, TÉLÉPHONIE SANS FIL ET INTERNET*.

LA SOURCE — ROGERS plus — LA CABINE TÉLÉPHONIQUE — BatteryPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

*L'offre prend fin le 31 octobre 2007 et est valable à l'activation de forfaits MON TOP 5 pour étudiants à 40$ par mois avec un abonnement de trois ans. Nécessite une preuve d'inscription valide dans une institution d'enseignement postsecondaire canadienne participante. **Des frais mensuels d'accès au système de 6,95$ (frais non gouvernementaux),** des frais mensuels d'accès au service d'urgence 9-1-1 de 50¢ et des frais uniques de mise en service de 35$ s'appliquent en plus des frais de service mensuels (taxes exigibles en sus). Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Demander tous les détails en magasin. Cette offre peut être modifiée sans préavis. Les appels locaux, les appels interurbains au Canada et les messages texte sont illimités et s'appliquent aux 10 numéros de téléphone inscrits sur la liste MON TOP 5. Les appels interurbains illimités au Canada s'appliquent uniquement aux appels effectués ou reçus au Canada avec le sans-fil Rogers du client, entre le client et les 10 numéros de téléphone inscrits sur la liste MON TOP 5. Seuls les numéros de téléphone canadiens à 10 chiffres sont admissibles au service MON TOP 5. Les frais d'interurbain aux États-Unis et à l'étranger, de texto à voix et de service en déplacement s'appliquent s'il y a lieu. D'autres conditions s'appliquent ; consulter rogers.com/montop5 pour obtenir de plus amples renseignements. † « Le réseau le plus fiable » fait référence aux résultats de tests menés par Rogers et une firme de recherches indépendante quant à la clarté des appels et aux appels interrompus dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, et comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. ††La réduction s'applique aux frais de service mensuels récurrents pour les services admissibles. Nécessite un abonnement d'au moins deux ans à chaque service admissible. Certains services ne sont pas offerts dans toutes les régions. Consulter rogers.com/offresgroupees pour obtenir de plus amples renseignements. MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. ©2007

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 13

Université du Québec et UQÀM

SI L'UQ PERDAIT SON ÀM...

Dans la crise financière qui secoue l'UQÀM, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec est intervenue à plusieurs reprises, entre autres pour demander un plan de redressement. Ces interventions commencent à faire grincer des dents et soulèvent des questions. Dans un contexte de restrictions budgétaires, le siège social de l'UQ et son conseil d'administration sont-il vraiment nécessaires ?

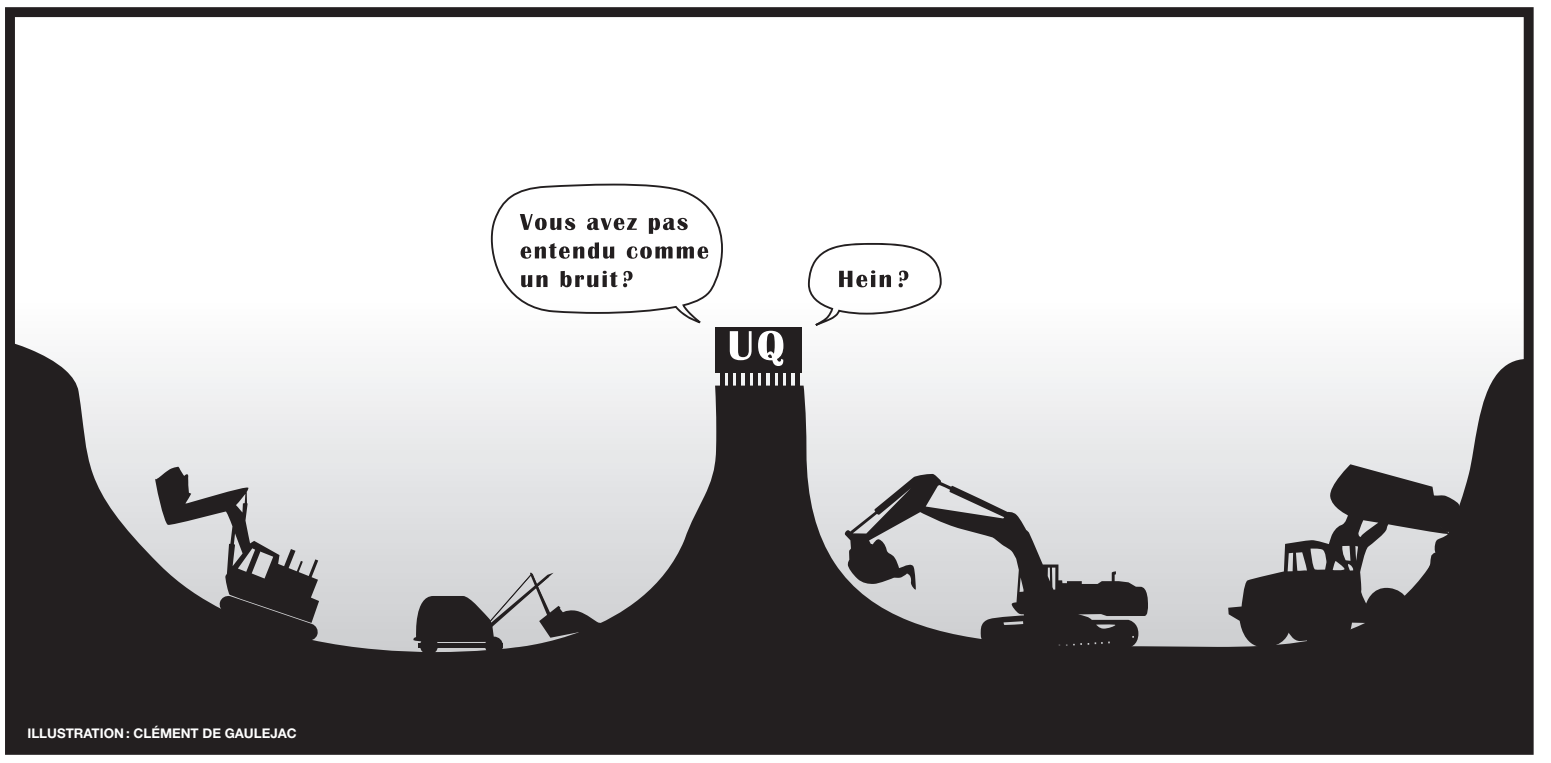

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

Normand FORGUES-ROY

Après s'être lancée dans des développements immobiliers hasardeux, l'UQÀM se retrouve dans une crise financière d'une telle ampleur que l'Assemblée des gouverneurs surveille désormais de très près l'université montréalaise. Si cet organe surveille les budgets de fonctionnement des différentes composantes, comment l'UQÀM a-t-elle pu se retrouver dans cette situation ?

Une source haut placée au siège social de l'Université du Québec soutient, sous le couvert de l'anonymat, que l'explication vient en partie du statut particulier de la composante montréalaise du réseau. Selon la *Loi sur l'Université du Québec*, l'UQÀM est une université associée, ce qui lui confère une autonomie relative. D'autre part, une certaine naïveté a joué : dans la mesure où les composantes sont dirigées par des conseils d'administration, *« on présume que les gens qui siègent sur le conseil d'administration sont compétents »*, indique cette source.

Luc Bernier, directeur du centre de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et de l'intérêt général, se demande si, en 2007, un tel siège social est toujours pertinent: *« À la base, le siège social devait coordonner les aspects administratifs du réseau. Maintenant que la plupart des composantes ont pris leur vitesse de croisière, est–ce encore nécessaire d'avoir un siège social ? »* Il rappelle que le siège social, avec un budget équivalent à celui de l'ÉNAP, ne forme aucun étudiant, et que par ailleurs, les grandes composantes, UQÀM et UQTR en tête, sont de plus en plus indépendantes. Selon M. Bernier, les tâches dévolues au siège social ne seraient plus que l'administration des fonds de pension, l'émission des diplômes et quelques autres services.

Pour Michel Volle, président du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SPPUQTR), la réponse n'est pas aussi simple : *« Il y a une forme de péréquation, sans laquelle les plus petites composantes ne pourraient survivre. »* Il donne l'exemple même de l'UQTR, la plus grosse université du réseau après l'UQÀM. Jusqu'à récemment, l'institution trifluvienne avait des déficits, qu'elle a pu résoudre par un réajustement de cette péréquation. Dans cette optique, le président du SPPUQTR dit craindre un effet inverse, avec l'UQÀM qui transférerait son déficit, au reste du réseau. Par contre rien n'indique que cette solution soit envisagée.

L'UQ

Créée dans les années 1960, l'Université du Québec prenait pour modèle l'Université de Californie, avec des composantes dans les différentes régions du Québec, et un siège social, qui s'occupe des litiges qui pourraient survenir, émet les diplômes et surveille les finances de ses universités affiliées, tant les investissements (ce qui inclut les immobilisations) que le fonctionnement. Par ailleurs, le réseau coordonne certains projets de développement des communications pour le réseau, développe, coordonne et met en valeur la recherche, en plus d'assurer la gestion des bibliothèques pour huit établissements du réseau. Son conseil d'administration – l'assemblée des gouverneurs – est composée d'un président, des recteurs de chacune des composantes, de trois professeurs, deux étudiants, un gradué et sept membres des milieux socio-économiques. Le budget du siège social est de 10 millions, et compte une centaine d'employés.

Une certaine indépendance

Dans tout le réseau, les composantes disposent d'une certaine indépendance : si elles doivent soumettre leur budget de fonctionnement et d'investissement à l'assemblée des gouverneurs, elles peuvent toutefois transférer l'excédent des investissements au budget de fonctionnement. Michel Volle, président du SPPUQTR estime que *« l'UQÀM s'est retrouvée à payer des gros intérêts sur les immobilisations »*, faisant ici référence au complexe des sciences et à l'Îlot voyageur.

Football : premier match à domicile des Carabins

INTERCEPTIONS, ÉCHAPPÉES ET PUNITIONS

Samedi 15 septembre, les Carabins ont offert à 3 903 spectateurs leur premier partie de football à domicile. Les nombreuses punitions ont fait mal aux Bleus et ont permis aux Stingers de Concordia de s'imposer 9 à 6.

Gabrielle CHARBONNEAU

L'entame du match est difficile pour l'attaque des Carabins qui ne réussit pas à percer la défense adverse. Une course de Cory Watson des Stingers les mets en position de marquer. Quelques secondes plus tard: c'est 3 à 0 pour Concordia. Les joueurs de l'UdeM ripostent rapidement et placent un botté de dégagement dans la zone des buts. Premier point pour les Bleus.

Cinq minutes après la remise en jeu, coup dur pour les locaux: le quart-arrière Marc-Olivier Brouillette, se blesse une main et doit être remplacé par Stéphan Larosilière. Durant ce deuxième quart, les Carabins ont trois punitions qui les empêchent de réaliser une interception et une reprise d'échappé. La défensive des Bleus ne se laisse pas abattre, bien que les erreurs s'accumulent: un nouvel échappé permet aux Stingers de faire un placement. La première demie se termine 6 à 1 pour les joueurs de Concordia.

DÉFENSE

La majorité du troisième quart se joue dans la zone de Concordia. Pourtant, les attaques demeurent stériles. Vers la fin du quart, les Carabins tentent le tout pour le tout : Larosilière fait une passe de trente verges à Razanakolona, qui la capte à la ligne de deux. Les Carabins sont à deux verges de faire un touché. Les deux premiers jeux ne fonctionnent pas. C'est un mur défensif qui se dresse devant les Bleus. Puis, les Carabins ont deux options: faire un placement de trois points ou tenter un touché pour sept points. Les spectateurs retiennent leur souffle… la défensive des Stingers arrête les Carabins pour une troisième fois.

Le dernier mille de la partie débute bien pour les Bleus, Concordia leur concède deux points après avoir attrapé un placement dans la zone de but. La marque est désormais de 6 à 3. Quelques minutes plus tard, le joueur de Concordia, Lapointe, capte une longue passe de Larosilière, à la ligne de 16. Deux punitions contre les Bleus les font reculer, mais, malgré la perte de 15 verges, ils réussissent à faire un placement. Égalité.

Mais, à deux minutes de la fin, les Stingers marquent trois nouveaux points. Les tentatives d'égalisation menées par les Carabins n'y changeront rien : Concordia remporte 9 à 6.

Malgré la défaite, les joueurs gardent confiance. Le défenseur Martin Gagné décrit l'attaque des Carabins comme une bête endormie. *« Lorsqu'elle se réveillera, ce sera explosif ! »*

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 14

Offert dans les kiosques Solo suivants:

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

BROSSARD
Mail Champlain

LASALLE
Carrefour Angrignon

MONTRÉAL
Plaza Alexis Nihon

POINTE-CLAIRE
Centre d'achat Fairview

QUÉBEC
Place Fleur-de-Lys

ROSEMÈRE
Place Rosemère

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

AUTEUIL
5330 boul. des Laurentides

BELOEIL
Mail Montenach

BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30

CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay

COATICOOK
18, rue du Manège

COWANSVILLE
Domaine du Parc

DELSON
5 Route 132

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean

DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood

DORVAL
Les Jardins Dorval

DRUMMONDVILLE
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville

GATINEAU
Promenades de l'Outaouais

GRANBY
688 rue Principale
Galeries de Granby

HULL
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull

JOLIETTE
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette

LACHINE
2409 46e Avenue

LAFONTAINE
2121 boul. Labelle

LASALLE
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon

LAVAL
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval - kiosque
Centre Laval
Megacentre Vimont Laval

LONGUEUIL
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil

MAGOG
Galeries Orford

MONTREAL
892, rue Ste Catherine ouest
4399, rue St-Denis
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
6855, rue St-Jacques ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)

MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa

MONT-TREMBLANT
517 rue de St-Jovite

PINCOURT
Faubourg de l'Île - kiosque

POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est

POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire

REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield

SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie

SHERBROOKE
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie

SOREL
Les Promenades de Sorel

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno

STE-AGATHE-DES-MONTS
80A boul. Morin

ST-EUSTACHE
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache

ST-HUBERT
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau

ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu

ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord

ST-LAURENT
4232 rue Seré
La Place Vertu

ST-LEONARD
4524 Jean Talon est
6050 boul. Métropolitain est

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153 rue Principale

TERREBONNE
1729 chemin Gascon
Galeries Terrebonne

TRACY
604 route Marie Victorin

TROIS-RIVIÈRES
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières

VICTORIAVILLE
567 boul. des Bois-Francs sud
La Grande Place des Bois-Francs

Offert chez:

booth — WAL★MART

À jour en date du 25 août 2007. Les clients doivent fournir une carte d'étudiant international valide au moment de l'achat. Offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau numérique principal de Solo Mobile, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 17 h à 8 h, et week-ends du vendredi 17 h au lundi 8 h. Chaque forfait (minutes ou volume) est facturé sur une base mensuelle et, à moins d'indication contraire, les minutes pour les appels voix s'appliquent au temps d'antenne ; les frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) sont en sus à l'extérieur de votre zone d'appel. Des frais additionnels, tels que les frais d'accès au service d'urgence 9-1-1 (0,50 $/mois), les frais d'accès au réseau (prépayé 3,95 $/mois et mensuel 6,95 $/mois) et les frais uniques d'activation (35 $), s'appliquent. Des frais uniques de 35 $ sont applicables lorsqu'un client passe d'un forfait mensuel au service prépayé. Avec toute utilisation de données, des frais d'utilisation d'Internet mobile de 3 ¢/Ko s'appliquent si vous n'êtes pas abonné au service Internet mobile illimité et des frais peuvent s'appliquer pour le contenu. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Les prix et les offres sont modifiables sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. [1] Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat de 3 ans à tout forfait mensuel Solo. [2] S'applique aux messages envoyés et reçus à l'intérieur des zones de couverture de Solo Mobile par les fournisseurs participants au Canada et aux États-Unis. Exclut les alertes texte et les messages internationaux et payants ainsi que les messages envoyés au moyen d'un logiciel de messagerie texte. [3] S'applique aux appels interurbains en provenance et à destination du Canada, effectués dans les zones de couverture de Solo Mobile et de ses partenaires. [4] La facturation à la seconde est offerte avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement à tout forfait voix mensuel de Solo. S'applique aux appels locaux. [5] Base sur les tarifs des forfaits mensuels, la facturation à la seconde pour les appels locaux et l'accès à un réseau à la grandeur du pays, avec un contract min. de 2 ans à un forfait mensuel Solo Mobile; a l'exclusion des tarifs promotionnels et interurbains. Le produit n'est pas offert dans tous les magasins Wal-Mart. Solo, le logo Solo Mobile et Cause toujours sont des marques de commerce de Solo stratégie de marque inc., utilisées sous licence.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 15

Métiers du quotidien

CONDUCTEUR DE MÉTRO

Lorsque l'on discute avec Louis Matte, on devine tout de suite qu'il n'est pas un simple usager du métro de Montréal. Pour lui, pas de ligne orange ou verte mais *« la une »* et *« la deux »*. Ce conducteur (ou plutôt *« opérateur »*) a près de 25 années de service derrière lui. Depuis trois ans, il se recycle comme directeur syndical. Rencontre avec une figure du Montréal underground.

Propos recueillis par Thomas GERBET

Quartier Libre : À quoi ressemble le quotidien d'un conducteur de métro ?

PHOTO : THOMAS GERBET

Louis Matte : L'opérateur effectue généralement trois « voyages » quotidiens, soit trois allers-retours [environ six heures sur la ligne orange]. Au terminus, il a droit à une pause, le temps du passage de deux autres rames. Au début des années 1980, nous n'avions qu'une minute de pause, même pas le temps d'aller aux toilettes.

Q. L. : Qu'est ce qui vous a le plus surpris la première fois que vous vous êtes retrouvé dans la cabine du chauffeur ?

L. M. : C'était en 1981. J'étais ébahi devant tous ces boutons. Mais on s'habitue vite. Au bout de trois mois, la routine s'installe. Maintenant, je suis en fin de carrière, mais j'aurais aimé conduire un métro comme celui de Paris, qui sort parfois en surface. Ça permet de voir autre chose qu'un tunnel et des néons.

Q. L. : Souffrez-vous de solitude dans votre cabine ?

L. M. : C'est vrai que c'est un travail monotone. Avant 1995, il y a avait deux opérateurs dans la cabine. Il n'y a plus que la ligne quatre [jaune] qui permet cela puisque son freinage n'est pas automatisé. En plus, dans la cabine, nous ne pouvons pas écouter la radio. Le fait d'être enfermé est donc pesant. Il faut être capable de s'évader, de penser à autre chose. C'est aussi pour cela qu'en dehors du travail, on essaie de créer un esprit corporatif en se réunissant. On évoque nos problèmes, comme le « tirage » de porte [le fait de les décoller, une fois fermées, ce qui immobilise le train en station].

Q. L. : Il y a aussi le problème des suicides…

L. M. : On compte entre 25 et 30 tentatives par année. Si j'étais candidat au suicide, ce n'est vraiment pas le moyen que j'utiliserais : moins d'une tentative sur deux fonctionne. [Il sort une photographie de l'impact d'un corps sur un pare brise]. C'est une femme qui a fait une tentative il y a quelques jours. Deux voitures lui sont passées dessus, mais elle n'est pas décédée. Dans ma carrière, cela m'est arrivé quatre fois.

Q. L. : Vous en parlez sans sourciller, comment arrivez-vous à surpasser ces évènements ?

L. M. : Comme un policier qui abat une personne, ça fait partie du métier. La stabilité psychologique des conducteurs de métro va énormément dépendre de ce qui se passe dans leur vie privée. Certains reprennent le travail le lendemain, d'autres ont grand besoin d'accompagnement. Depuis cinq ou six ans, nous sommes beaucoup mieux entourés, beaucoup d'efforts ont été fait.

Q. L. : Justement, le métropolitain montréalais existe depuis 1966. Quels ont été les changements depuis ?

L. M. : Il y a eu une avancée technologique extraordinaire. Par exemple, cela n'arrive quasiment plus qu'une rame soit immobilisée dans un tunnel. Sauf en cas de coupure de courant bien sûr. D'ailleurs, dans 90 % des cas, il s'agit d'un cas de suicide, pour permettre l'intervention des urgences.

Q. L. : Avez-vous des anecdotes amusantes à nous faire partager ?

L. M. : Dans le temps où nous étions deux par cabine, on faisait beaucoup de coups aux collègues d'autres rames. Durant notre pause au terminus, on ouvrait la porte de leur cabine et on les « shootait » avec un extincteur à eau. Il nous est arrivé aussi, dans la station Lionel-Groulx [à deux étages] de verser du lait au chocolat sur le pare brise du métro suivant. Sinon, un soir, j'ai déjà été témoin d'un couple qui avait pris la première voiture pour une chambre d'hôtel.

Q. L. : Que signifie ces chiffres suivis du message « communiqué » que l'on entend souvent dans les stations ?

L. M. : Ce sont des messages codés passés aux employés du métro. Ils peuvent concerner des évènements particuliers comme un cas de suicide (code 900). Il y a même un code quand du poivre de Cayenne est répandu dans une rame.

Q. L. : Quelle est votre marge de manœuvre pour attendre les retardataires qui courent dans l'escalier ?

L. M. : Elle est très faible. Il faut savoir que chaque retard se répercute sur les métros suivants. En revanche, le dimanche et le soir, vu que l'espacement entre les rames est plus grand, les chauffeurs attendent davantage. Aux heures de pointes : pas la peine d'y penser.

Q. L. : En tant que directeur du syndicat qui représente les quelque 320 opérateurs du métro de Montréal, avez-vous un message à passer aux usagers ?

L. M. : Oui : ne pas prendre les opérateurs pour des robots, ce sont des humains. Il se peut même, si vous demandez avec le sourire, qu'ils vous ouvrent la porte de leur cabine pour observer.

Hausse du nombre de parents étudiants

BABY BOOM

La halte-garderie Le Baluchon enregistre une hausse de ses inscriptions de 45 % par rapport à 2006. Ce sont près de 52 enfants qui s'ajoutent aux 65 déjà inscrits, sans compter les nouveaux qui arriveront au cours de la session. La cause : l'augmentation du nombre de parents étudiants.

PHOTO : MARIE-SOLEIL DESAUTELS

Dominique DAVID

Laila Boumlik entreprend sa maîtrise en informatique cet automne. Elle confie ses enfants à un CPE puisque l'horaire du Baluchon ne concorde pas avec ses besoins d'étudiante à temps plein. *« Quand je pars le matin, je reste toute la journée à l'Université même si je n'ai pas de cours, j'y fais mes devoirs et mes travaux dans la tranquillité. La halte-garderie est une solution pour ceux qui peuvent se le permettre : des étudiants à temps partiel ou qui ont le soutien d'un proche pour s'occuper de leur progéniture. »*

Laila n'est pas la seule dans cette situation. Selon une enquête menée par l'Université de Montréal, 15 % des étudiants sont également parents. À la Faculté d'éducation permanente, ce rapport grimpait même à 36 % en 2006.

Mise sur pied par la FAÉCUM, la garderie Le Baluchon est située à deux pas de l'UdeM, au coin des rues Côte-Sainte-Catherine et Decelles. L'établissement, destiné aux enfants de quatre mois à cinq ans – avec une priorité pour les enfants de 6 à 24 mois – offre une alternative aux papas et mamans débordés par leurs études. Pour 5 $ par bloc, le parent peut réserver jusqu'à six blocs de quatre heures par semaine, soit en avant-midi, en après-midi ou en soirée.

Depuis l'année dernière, de grandes améliorations ont vu le jour. Entre autres, la surface de la garderie a doublé. Les enfants ont maintenant davantage d'espace pour courir et la halte-garderie peut accueillir plus de bambins. Le début de la session ne fait que commencer et la demande est toujours grandissante. Toutefois, il n'y a encore eu aucun refus.

« Nous allons répondre à la demande et nous adapter aux besoins des étudiants. Nous avons l'espace physique ! S'il le faut, on ouvrira le deuxième étage pour créer d'autres groupes », s'exclame Anne Lessard, responsable du Baluchon. *« Ce* baby-boom *prouve que les services ont augmenté et qu'il est maintenant possible de concilier études et vie de famille alors qu'avant c'était quasi impossible. »*

Autrefois, les parents devaient obligatoirement donner le dîner à leur enfant même s'ils avaient des cours toute la journée. Aujourd'hui, pour un surplus de 1 $, la halte-garderie s'engage à donner le repas à l'enfant, ce qui permet à l'étudiant de souffler un peu.

Le Baluchon offre le même programme que les CPE. Mais, contrairement à ces derniers, aucune liste d'attente ne fait patienter les familles. Il n'y a évidemment aucune pré-inscription puisque l'horaire de garderie est créé à partir de l'emploi du temps de l'étudiant. Malgré tout, les CPE restent encore la meilleure solution pour bien des parents.

Selon Christine Husson de l'association des parents étudiants de l'UdeM, La Cigogne, les étudiants à temps plein, particulièrement les femmes monoparentales, n'ont pas le choix d'aller aux CPE s'ils veulent trouver du temps pour aller en cours et accomplir leurs travaux.

L'amélioration de la halte-garderie est un plus pour tous ces universitaires, mais il reste encore un bout de chemin à faire pour améliorer leur qualité de vie. Mme Husson déplore ainsi le manque de compassion envers les parents étudiants : *« l'Université a un devoir moral d'accommodement raisonnable envers les parents étudiant »*.

Le prochain défi de l'Université serait d'assouplir sa réglementation. *« Pour le moment, tout le monde est traité de la même façon, il n'y a pas d'exception pour les parents étudiants, et ce, même s'ils ont des enfants de moins de cinq ans »*, soutient Mme Husson. La responsable de La Cigogne cite ainsi en exemple le fait qu'il y a *« encore beaucoup trop de programmes d'étude qui sont uniquement offerts à temps plein. Accorder le temps partiel aux parents leur permettrait entre autres de mieux conjuguer la vie d'étudiant et la vie familiale »*, conclut-elle.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 16

Les allergies alimentaires

ACCOMMODEMENTS ALIMENTAIRES

Une réaction allergique peut avoir des conséquences dramatiques. Ne disposant d'aucune règle claire pour éviter cela, les autorités scolaires pensent de plus en plus à des « accommodements alimentaires » pour protéger les élèves allergiques.

Anh Khoi DO

Selon Statistiques Canada, 33,45 % des écoliers québécois souffrent d'une allergie. Les réactions les plus courantes sont liées aux aliments et proviennent le plus souvent de l'ingestion d'arachides, de noix, de poisson, d'œufs ou encore de lait. C'est pourquoi des écoles et des fournisseurs de services alimentaires mettent en place des règles et des procédures ayant pour but de rendre service aux enfants souffrant d'une allergie alimentaire.

Andrée Coursol, infirmière du CLSC de Saint-Laurent, pense que les allergies alimentaires constituent *« les cas d'allergie les plus graves »*. Selon elle, il n'existe aucune loi au Québec pour forcer les écoles à accommoder les enfants souffrant de ce type de troubles. Néanmoins, elle spécifie que ce sont habituellement les écoles qui font leurs règles et que les parents doivent aviser les établissements.

Marie Gibeau, la directrice adjointe des services de nutrition de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), affirme aussi que *« de façon générale, le dossier des allergies alimentaires est laissé à la direction de chaque école »*. Entre proscrire les aliments allergènes ou interdire aux enfants allergiques l'accès à la cafétéria, Mme Gibeau dit que la CSMB ne favorise aucune de ces idées et ne s'empêche pas de vendre certains aliments. En revanche, elle précise que du côté des écoles, plusieurs d'entre elles offrent de moins en moins de produits à base d'arachide.

Dans un communiqué, l'Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA) avance que *« fréquenter un centre de la petite enfance, l'école ou un service de garde est un droit pour tous les enfants et l'enfant allergique ne doit pas faire l'objet de discrimination »*. L'AQAA suggère aux écoles ainsi qu'aux commissions scolaires des mesures à prendre pour éviter les crises allergiques. Par exemple, lorsqu'un enfant souffre d'allergies alimentaires, une école peut *« planifier l'envoi d'une lettre aux parents leur demandant d'exclure les arachides et les noix des collations et repas de leurs enfants »* ou assurer *« la formation de tout le personnel sur l'utilisation d'EpiPen et sur la conduite à tenir en cas de réaction allergique »*.

D'autre part, l'entreprise Sysco exige *« de tous ses fournisseurs de services alimentaires l'établissement d'un programme de contrôle des allergènes »*. La nourriture jugée comme allergène n'est pas cuisinée au même moment que celle qui ne l'est pas.

Diane Charbonneau, mère d'une fille allergique, déplore le manque de collaboration entre la direction de l'école fréquentée par sa fille et les parents. *« Nous devions rencontrer les infirmières scolaires à chaque année pour expliquer que notre fille était allergique . »*

D'ailleurs, elle ajoute qu'elle avait l'impression que, pour la direction de l'école de sa fille, les allergies alimentaires constituaient *« une surcharge de travail »*. Par contre, Mme Charbonneau pense que, *« plus on avance dans le temps, plus les allergies alimentaires sont connues »*. Même si elle ne pense pas que le Canada ou le Québec doivent se doter d'une loi sur les allergies alimentaires, elle affirme que des sessions de formation et de sensibilisation sur les allergies devraient être organisées dans les écoles.

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

Enfants intellectuellement précoces

ÉCOLIERS EN TÊTE À TÊTE

Dans le système d'éducation québécois, un constat s'impose : il existe très peu d'établissements pour les enfants intellectuellement précoces. Un défi pour leurs parents qui n'aspirent qu'à leur offrir une scolarité adaptée.

Laure MARTIN

« Il faut que les élèves surdoués bénéficient d'un encadrement spécial, sans quoi ils risquent de s'ennuyer dans des programmes ordinaires », avance Françoys Gagné, ancien professeur au Département de psychologie de l'éducation de l'UQAM. *« On peut considérer qu'une personne est surdouée à partir du moment où son quotient intellectuel (QI) est égal ou supérieur à 120 »*, explique-t-il. Le QI moyen étant de 100, il estime qu'environ 10 % de la population présente des capacités plus développées que d'autres. Selon Serge Larivée, professeur à l'École de psychoéducation de l'UdeM, c'est à partir d'un QI de 130 qu'un élève doit bénéficier d'un programme aménagé.

Cet encadrement est nécessaire car les enfants intellectuellement précoces peuvent être en échec scolaire, présenter des troubles de l'apprentissage, des signes de dépression ou des crises suicidaires. Au Québec, il semblerait que cet encadrement soit peu ou pas du tout présent. Des établissements proposent des programmes enrichis ou encore des baccalauréats internationaux pour lesquels une sélection préalable sévère est nécessaire. Cependant, ce type de programme ne s'adresse pas forcément aux enfants surdoués.

UN CHOIX POLITIQUE

Selon M. Larivée, ce faible nombre d'écoles spécialisées serait lié à la culture judéo-chrétienne du Québec. *« Notre culture nous a inculqué l'humilité. Il faut que tous les enfants étudient ensemble et que les plus doués aident ceux en difficulté. De plus, il est plus rentable politiquement de s'occuper des plus démunis, cela donne plus de votes. »*

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) se bat contre les projets sélectifs dans les commissions scolaires. M. Gagné explique que *« selon la CSQ, tous les élèves peuvent réussir dans un programme général. Mais ce n'est pas aussi simple que cela. Certains, comme les plus doués, ont besoin d'un accompagnement spécial pour réussir. »*

« Le combat que livre la CSQ, c'est avant tout pour éviter d'affaiblir les classes ordinaires », informe Jacques Tondreau, conseiller à la Centrale. D'après lui, il s'agit d'une question d'égalité des chances. *« Il faut permettre aux élèves qui ont le plus de difficultés d'apprendre avec ceux qui réussissent mieux, ce qui n'est pas possible quand les élèves doués vont dans des programmes spéciaux. »* Selon M. Tondreau, les programmes développés pour les enfants intellectuellement précoces peuvent également générer des problèmes de socialisation. *« Bien souvent, les élèves surdoués se concentrent uniquement sur leur apprentissage. Dès lors, ils n'acquièrent pas de valeurs sociales liées à la communauté. »*

UNE SEULE ÉCOLE

L'établissement Fernand-Seguin, l'unique école primaire du secteur public pour les enfants surdoués à Montréal, tient à éviter ce type de problèmes. *« Nous cherchons vraiment à responsabiliser les élèves,* explique Alain Roulliard, le directeur de l'école. *Ils doivent s'engager dans différents projets notamment environnementaux, afin de développer leur conscience sociale et le travail en collectivité. »* Fernand-Seguin accueille 320 élèves qui intègrent l'établissement à la suite d'un test, d'une vérification de leur dossier scolaire et d'une évaluation de leurs anciens enseignants. Ils font partie des six à sept pour cent de la population surdouée au Québec. *« Notre école a été créée à la suite d'une demande de parents d'élèves qui ne trouvaient pas leur compte dans les écoles régulières,* explique M. Rouillard. *Je pense que les établissements à projets vocationnels répondent aux besoins spécifiques des enfants et il existe un grand intérêt à les développer. »*

La spécificité de cette école est d'offrir un programme enrichi en science. Dans la majorité des cas, après avoir terminé leur école primaire, les élèves de Fernand-Seguin intègrent l'école secondaire Sophie-Barat à Montréal, qui dispose d'une section défi pour les plus doués. Cependant, les élèves surdoués doivent bien souvent attendre le cégep ou l'université pour étudier au rythme qui leur convient.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 17

Quartier Libre

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECHERCHE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Oyez Oyez !

Vous êtes intéressés à collaborer à votre journal étudiant ?
***Quartier Libre* tient des réunions de production au local B-1274-6.**

Aucune expérience requise.

Toujours au courant avec **Ma Clik**MC Étudiant.

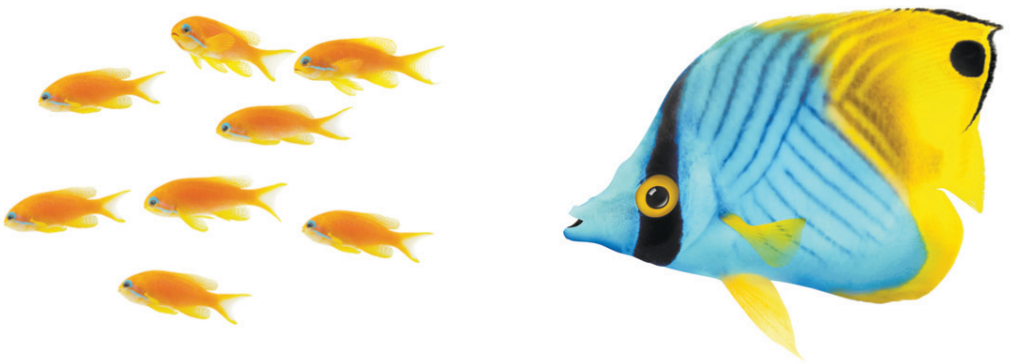

Ma Clik Étudiant
À partir de 25 $/mois*
sur présentation d'une carte d'étudiant.

Appels locaux et textos illimités.
8 amis. N'importe quel réseau†.
De plus, profitez des appels illimités la nuit et le week-end pour appeler tous les autres‡.

LG Chocolate à rabat — 99,99 $** (avec une entente de service de 3 ans)
MOTOKRZRMC — 129,99 $** (avec une entente de service de 3 ans)
Samsung M620 — 179,99 $** (avec une entente de service de 3 ans)

Obtenez GRATUITEMENT une carte mémoire de 1 Go††.

TELUS le futur est simple MD

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Centre commercial Le Boulevard
Centre Riocan Kirkland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Centre Eaton
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Les Jardins Dorval
Digital Radio Communication Inc.
9360, boul. Lacordaire
5554, av. de Monkland
6652, rue Saint-Hubert
4202, rue Saint-Denis
950 rue Sainte-Catherine Ouest
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1682, av. Mont-Royal Est
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Communications Métropolitaine
5580, boul. Métropolitain Est
Communications Métropolitaine
7735, boul. Saint-Michel
Satellico Com Inc.
9460, boul. de l'Acadie
Direct.Com
2218, boul. Henri-Bourassa Est
La Zone SCP
2665, av. Van Horne
Communications MOBILENET Inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Radio Services LCT Inc.
7537, boul. Henri-Bourassa Est
Verscell Communications
1485, rue Amherst
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Save On Telecom
3235, av. de Granby, local 25C
Communications Métropolitaine
3525, boul. Saint-Laurent
La Zone SCP
2665, av. Van Horne
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu
La Zone SCP
785, rue Décarie
Save On Telecom
5800, boul. Cavendish

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3343J, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman
Save On Telecom
7852, boul. Champlain

Lachine
Save On Telecom
2979, rue Remembrance

Pointe-aux-Trembles
Proxi Telecom Inc.
12925, rue Sherbrooke Est

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · Bureau en Gros · Best Buy · Dumoulin · Brault & Martineau · Wal-Mart · Zellers

Offre valable jusqu'au 30 septembre 2007 avec nouvelles mises en service à la signature d'une entente de service de 2 ou 3 ans. Prix net en vigueur à la signature d'une entente de service de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS. Le prix et la disponibilité des appareils peuvent varier. Le prix des appareils peut être modifié sans préavis. La disponibilité des appareils peut varier. * Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué sont en sus. † Offre valable sur présentation d'une carte d'étudiant valide. Pour être admissible à cette offre, vous devez mettre votre appareil en service en magasin. Il n'est pas possible d'utiliser le libre-service pour la mise en service. Vos huit numéros doivent être des numéros canadiens et ne doivent pas comprendre votre propre numéro de sans-fil TELUS, ni le numéro de récupération de vos messages vocaux, ni de numéros sans frais ou 1-900. Les appels locaux doivent être faits ou reçus avec le sans-fil du client. Les frais d'itinérance et d'interurbain sont en sus. Les messages texte doivent être envoyés et reçus seulement avec d'autres sans-fil. Les frais d'itinérance et de transmission internationale sont en sus. Cette offre s'applique aux messages texte seulement et ne comprend pas les services de messagerie photo ni vidéo. Les clients peuvent changer leurs huit numéros une fois par cycle de facturation à montelusmobilite.com. ‡ L'offre d'appels la nuit et le week-end comprend les appels locaux en semaine du lundi au jeudi de 21 h à 7 h et le week-end du vendredi 21 h au lundi 7 h. ** Offre valable jusqu'au 30 septembre 2007. †† Offre valable jusqu'au 30 septembre 2007 avec nouvelles mises en service à la signature d'une entente de service de 3 ans. Les clients qui achètent un Samsung M620, un MOTOKRZR ou un LG Chocolate à rabat recevront gratuitement une carte mémoire de 1 Go (une valeur de 24,99 $). Offre valable aux emplacements participants. Jusqu'à épuisement des stocks. © 2007 TELUS.

BÍLÝ KŮŇ
BAR

Jazz Live
mar, mer, jeu, ven 18 h-20 h

Musique classique live
dimanche 18 h-20 h

DJ
mer, jeu, ven, sam
à partir de 22 h

Pour la programmation complète visitez
www.bilykun.com

MAINTENANT CLIMATISÉ!

354, Mont-Royal Est
514 845-5392

McAuslan

BARMAN / MAID
SERVEUR / EUSE

Cours et emplois
(*1981)
rabais Internet
www.ecoledesmaitres.com
514-849-2828
1-800-561-1781

SKI TREMBLANT CLUB

Billets à escompte : 48 $
(prix régulier 2007-08 = 75 $)
Pas de file d'attente.
Date limite 31 octobre
Appeler pour un formulaire de commande
514-935-6226 poste 251

Infographie • Mise en pages

ZIRVAL DESIGN

info@zirval.com

Bonne Année Universitaire!

Café Nido

illy

5693 Côte-des-Neiges
coin Côte-Ste-Catherine
514.344.6656

INTERNET GRATUIT

Nous Embauchons!

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 18

TROIS P'TITS POINTS

Je n'aime pas les points de suspension. Ce sont des non-dits qui pourraient être évités. Pourtant, la réflexion qu'ils suscitent les rend essentiels à mes yeux. Avec eux, un sujet n'est jamais clos. Voici des faits et des réactions. Point de suspicion.

Thomas GERBET

DE LA FICTION À LA RÉALITÉ

... Désiré Munyaneza, ce Rwandais jugé au Canada pour sa participation au génocide de 1994 se fait gracieusement offrir la majeure partie de ses frais de défense (estimés à 600 000 $) par Ottawa. À l'instar du livre et du film sur Roméo Dallaire, le gouvernement fédéral aurait-il, lui aussi, « serré la main du diable » ? ...

HALLOWEEN ÉLECTORALE

... Des pages et des pages ont été écrites sur la décision d'Élection Canada d'autoriser le vote à visage couvert. Pourtant, au lendemain des trois scrutins partiels du 17 septembre : rien. Aucun article ne relatait la présence de femmes musulmanes voilées dans les bureaux de vote. En revanche, de nombreux plaisantins n'ont pas manqué l'occasion de profiter des nouvelles règles. Outre les cinq femmes non musulmanes qui se sont présentées vêtues de burqa dans Outremont, on recense un votant en fauteuil roulant coiffé d'une cagoule trois-trous de cambrioleur. Un autre électeur avait décidé de cacher sa tête dans… une citrouille. L'homme avait vu juste, c'est la couleur orange qui s'est répandue sur Outremont ce lundi soir. Des costumes et une citrouille, il ne manquait que la date du 31 octobre pour que ces élections se transforment en véritable « Halloween électorale » ...

LES AMIES DE LOUISE

... Louise Beaudoin, ex-ministre responsable de la Francophonie, est venue écouter la conférence de Ségolène Royal, le 19 septembre à l'UdeM. Elle n'était pas seule. Outre les personnalités politiques et médiatiques, plus d'un millier d'étudiants espérait une place dans l'auditorium. Ça ne prenait pas la tête à Papineau pour remarquer que bon nombre d'entre eux étaient des étudiants étrangers français. Cette présence concitoyenne a du plaire à Mme Royal qui a plaidé dans son discours pour un développement encore plus significatif des échanges d'étudiants au sein de la Francophonie. Mme Beaudoin semblait, elle, bien moins enthousiaste : *« Il faudrait quand même que des étudiants québécois puissent écouter Ségolène »*, l'ai-je entendu lancer, après quelques difficultés à se frayer un chemin vers la salle. Pour Mme Beaudoin, la Francophonie aurait-elle des limites ? L'écart de point de vue est d'autant plus significatif que Mme Royal a rendu hommage à deux reprises à l'ex-ministre péquiste, allant même jusqu'à la qualifier d'« amie ». Après le livre cosigné avec la libérale Liza Frulla, Louise Beaudoin va-t-elle se lancer dans l'écriture d'*Amitié interdite 2* ? ...

Élargissez votre avenir professionnel

De quoi sont faits les chefs de file? Peut-être de gens comme vous!

Shell est un chef de file dans la mise au point de technologies pour aider à trouver, à exploiter et à fournir des solutions énergétiques d'une manière responsable sur le plan social et environnemental. Grâce à l'esprit imaginatif et à la ténacité de notre équipe de solutionneurs de problèmes, nous sommes prêts à ouvrir la voie de l'avenir et à relever certains des plus grands défis énergétiques du monde.

Pour nous y aider, nous avons besoin de penseurs créatifs et motivés qui visent une carrière plus qu'un simple emploi. C'est un véritable partenariat que nous proposons. Au sein de votre groupe de travail, vous serez entourés de spécialistes qui vous transmettront leurs connaissances pour que, à votre tour, vous deveniez des spécialistes.

Nous offrons une rémunération concurrentielle et des possibilités de formation et de perfectionnement difficiles à égaler. Conformément à nos grands principes, nous avons créé un milieu de travail sûr qui favorise la diversité, un comportement éthique et la responsabilisation du personnel.

Nous sommes sur le point de connaître une croissance formidable. Et cette croissance créera des occasions tout aussi formidables. Consultez les offres d'emploi dans **shell.ca/carrieres**

Shell souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et encourage les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées à poser leur candidature.

COURRIER DES LECTEURS :

Réagissez aux articles !

Laissez libre cours à votre plume et envoyez un court texte de 3 000 caractères ou moins et nous nous ferons un plaisir de vous publier.

Envoyez à :
info@quartierlibre.ca

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 19

Monde virtuel de Second Life

UNE CRISE ÉCONOMIQUE BIEN RÉELLE

Vol d'argent, enquête du FBI, faillite d'une banque : les catastrophes économiques s'enchaînent sur Second Life depuis six mois. Linden Lab, la société américaine qui a créé cet univers virtuel en 2003, fait maintenant face à un défi de taille : respecter les lois américaines tout en garantissant la liberté de commercer de ses millions de « cybercitoyens ».

Mylène COLMAR

Lors du congrès de Second Life, qui se tenait fin août à Chicago, le président de Linden Lab, Philip Rosedale, faisait preuve d'un grand optimisme. *« Second Life est encore tout petit par rapport à ce que ça va devenir. Je prédis que l'univers de Second Life va devenir plus grand que le web lui-même. »* Philip Rosedale croit plus que jamais en son monde virtuel, malgré les événements fâcheux qui l'ont plongé dans la tourmente.

En avril 2007, des enquêteurs du FBI inspectent les casinos, à la demande de Linden Lab. La société décide alors d'interdire les paris et les casinos afin d'être en conformité avec les lois américaines. Certains joueurs jugent cette décision aberrante, car plus des trois quarts des neuf millions de résidents de Second Life ne sont même pas citoyens américains. Ils crient à l'injustice, accusant Linden Lab de leur extirper un moyen de se procurer des Linden-dollars (L$), la monnaie fictive locale. Faire de l'argent est l'une des principales activités dans ce monde virtuel. Et comme tout s'achète et se vend, certains joueurs ont amassé des milliers, et parfois même des millions, de Linden-dollars. Ils peuvent à tout moment les échanger contre de vrais dollars américains – un dollar américain vaut environ 350 L$, au cours actuel.

DES CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS PERDUS

La fermeture des casinos et l'annonce par la bourse virtuelle World Stock Exchange (WSE) du vol de 3,2 millions de Linden-$ par un de ses anciens employés ont causé la panique de milliers d'utilisateurs. Beaucoup ont voulu retirer leur argent d'une des principales banques virtuelles de Second Life, Ginko Financial. Or, celle-ci n'avait pas assez de liquidités pour satisfaire toutes les demandes de retrait. Elle a fait faillite, mais a promis de tout faire pour rembourser les 750 000 dollars américains qu'elle doit à ses 20 000 clients.

COURTOISIE : LINDEN RESEARCH, INC

Second Life vend le rêve du « tout accessible » à ses visiteurs.

Michel Leblanc, associé principal de l'entreprise montréalaise Analyweb et observateur attentif de Second Life, relativise l'événement : *« Des banques font faillite dans le monde normal et cela ne fait pas un drame. Ginko Financial est une entreprise virtuelle, c'est la seule différence. »* La banque a cependant bien profité de son statut particulier. Elle proposait à ses clients un incroyable taux d'intérêt, de l'ordre de 50 % par an. Selon le consultant en création de sites Internet, Frédéric Cavazza, sa faillite est étroitement liée à *« l'immaturité du système économique de Second Life »*. *« Ce monde virtuel est comme le Far West : dangereux, mais terriblement attractif, car il a un potentiel énorme, en grande partie conditionné par une liberté totale »*, explique-t-il.

LA LIBERTÉ – VIRTUELLE – AVANT TOUT

« Régir l'économie de Second Life la rendrait beaucoup moins attrayante », souligne M. Cavazza. Pourtant, l'absence de règles précises pour encadrer cette économie qui génère des millions de dollars inquiète. Le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, a lui-même déclaré en janvier dernier, lors du forum de Davos, qu'il allait se pencher sur la question, si le phénomène prenait plus d'ampleur. Malgré les derniers événements, Linden Lab ne semble pas du tout disposée à établir des règles économiques plus strictes. *« Second Life est un jeu et non pas une démocratie. Ce sont les règles du marché qui doivent s'appliquer tout simplement. Des règles plus strictes ne sont pas nécessaires »*, explique M. Leblanc.

Pour redorer son blason, la société américaine préfère miser sur un nouveau filtre de sécurité : les utilisateurs sont invités à transmettre, à des fins de vérification, leurs nom, âge et domicile réels. S'ils ne le font pas, ils n'ont plus accès à la zone interdite aux mineurs, cette partie du monde où sont accessibles des contenus pornographiques et des jeux d'argent. *« Grâce à ce système, les résidents seront plus en confiance et en sécurité au sein de notre communauté virtuelle »*, déclarait dans un communiqué Robin Harper, la vice-présidente de Linden Lab.

Malgré tout, plusieurs utilisateurs restent sceptiques et annoncent même la fin prochaine de Second Life, point de vue que Michel Leblanc ne partage pas du tout. *« Ridicule ! Beaucoup avaient aussi enterré la télévision, la radio et même les blogues. Comme les autres, Second Life va perdurer, car c'est un jeu encore pertinent pour l'expérimentation 3D notamment. »*

Carnets de Turquie

UNE LAÏCITÉ DE PRINCIPE

Vanessa GAUVIN-BRODEUR

De retour de Turquie, notre journaliste nous fait découvrir le pays de l'intérieur.

Le centre-ville d'Ankara est noir de monde. Des passants se précipitent entre les vieux taxis klaxonnant sans arrêt. D'autres sont avachis à l'extérieur de leurs magasins en buvant du thé et en discutant avec le commerçant voisin. On trouve des boutiques occidentales à chaque coin de rue, bondées de jeunes qui se tiennent en groupe. Quatre filles aux mèches colorées et à l'allure occidentale entrent dans une lunetterie de luxe en pianotant sur leur téléphone dernier cri. Un autre groupe de filles, voilées cette fois, les croisent à la sortie. Malgré les 37 degrés celcius qu'affiche le thermomètre, ces dernières sont couvertes jusqu'au cou. Aucun cheveu ne dépasse de leur foulard. Contrairement aux vêtements d'été des premières, elles portent toutes un jeans, un chandail à manches longues, et une robe par-dessus le tout. Bienvenue en Turquie, pays où la laïcité et la religion se heurtent sans arrêt.

La Turquie est un pays laïc par principe. Le fondateur de la République, Mustafa Kemal, dit « Atatürk », en a fait le fondement de la nation au début du XXe siècle. Contrairement à plusieurs autres pays musulmans, la laïcité est sacrée et même protégée par l'armée qui en est garante au point de renverser tout gouvernement faisant menace à la séparation du pouvoir et de la religion. En 1997, c'est la défense de ce principe séculier qui l'a menée à lancer le quatrième coup d'état turc depuis 1960.

Les Turcs, bien que musulmans à 99 %, ne sont pas tous pratiquants et croient davantage en l'icône d'Atatürk qu'aux discours des imams. Pourtant, les mosquées fleurissent dans le pays et l'on continue d'entendre, cinq fois par jour, le chant du muezzin appeler les fidèles à prier. Il existe toujours une racine religieuse s'exprimant notamment par le port du voile chez une majorité de femmes, mais le nombre baisse : 36,5 % des femmes sortiraient aujourd'hui sans voile contre 27,3 % en 1999, selon une enquête commanditée par la Turquish Economic and Social Foundation.

Les grandes villes influencées par l'Occident, comme Ankara, Izmir ou Istanbul, ressemblent plus à un défilé de mode occidentale qu'à une parade de hidjabs. On retrouve ces derniers surtout dans les campagnes et dans l'Est du pays, plus conservateur. Le port du voile est interdit dans les institutions publiques comme les ministères ou les universités, et les musulmanes couvertes ont parfaitement assimilé les valeurs laïques en refusant la polygamie, les divorces décidés arbitrairement par le mari, ou les héritages inégaux.

Le nouveau gouvernement turc élu cet été est issu de la mouvance islamique et les deux premières femmes du pays, Hayrünnisa Gül, femme du président Abdullah Gül, et Emine Erdogan, épouse du premier ministre Tayyip Recep Erdogan, sont toutes deux voilées. Récemment, l'armée a refusé de les inviter, en contestation de cette marque religieuse, au défilé annuel du 30 août. Cet évènement célèbre la victoire de l'Empire ottoman contre les Grecs qui ouvre la voie à la fondation de la Turquie (1922).

La Turquie est considérée comme l'un des États les plus modernes du Moyen-Orient. Le nouveau président Gül, élu le 28 août dernier, s'est engagé à respecter les principes laïcs. Nous sommes bien loin des contrées voisines comme l'Iran, et du discours très religieux de son président. Selon David Romano, chercheur au Consortium interuniversitaire de Montréal pour les Études arabes et du Moyen-Orient : *« il est difficilement imaginable qu'un État religieux voie le jour à Ankara »*. Si la Turquie désire garder sa place en ligne pour entrer dans l'Union européenne, elle devra continuer à progresser sur la voie de l'Ouest.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 20

RECHERCHE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Oyez Oyez !

Vous êtes intéressés à collaborer à votre journal étudiant ?
***Quartier Libre* tient des réunions de production au local B-I274-6.**

Aucune expérience requise.

Portrait d'Ichiro Ozawa, chef du Parti démocrate japonais

LE POLITICIEN QUI NE TIENT PAS EN PLACE

La récente démission du Premier ministre japonais, Shinzo Abe, fait suite aux difficultés de son parti de droite à se dépêtrer d'une suite de scandales. Elle témoigne aussi de l'ardeur renouvelée du principal parti de l'opposition de centre-gauche et de son chef, Ichiro Ozawa. Regard sur un homme qui fait carrière le sabre entre les dents.

Jean-François VENNE

Le 12 septembre dernier, le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a rendu sa démission, abandonnant ainsi son poste de leader du Parti libéral démocrate (PLD, la droite japonaise). Yasuo Fukuda, son successeur héritera du poste de Premier ministre pour les deux dernières années du mandat. Le Parti démocrate du Japon (PDJ), leader de l'opposition de centre-gauche au parlement japonais et déjà vainqueur des élections sénatoriales, menace de déposer une motion de censure et fait tout pour que des élections législatives anticipées aient lieu. Celui qui a pris les commandes de cette contestation, c'est Ichiro Ozawa.

Ceux qui connaissent bien le parcours de cet homme politique ne sont pas surpris de le retrouver, une fois de plus, au centre d'une crise politique. Brillant tacticien et adversaire redoutable, M. Ozawa a connu une carrière politique agitée. *« En fait, c'est le personnage central de la politique japonaise depuis plusieurs années »*, souligne Yves Tiberghien, chercheur associé au Centre de recherche sur le Japon de l'Université de la Colombie-Britannique.

UN PAS À GAUCHE, UN PAS À DROITE

Les premières turbulences de cet homme politique remontent à 1993. Alors membre influant du PLD, M. Ozawa quitte ce parti, officiellement à cause d'un différend sur une réforme électorale et entraîne avec lui d'autres élus. Les raisons de son départ auraient toutefois été plus personnelles. *« M. Ozawa voulait se faire élire à la tête de sa faction, pour éventuellement se faire nommer Premier ministre. Ayant échoué, il a préféré quitter le parti en compagnie de ses partisans »*, pense M. Tiberghien. Bernard Bernier, chercheur au Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal, ajoute qu'à l'époque, *« son mentor, Shin Kanemaru, avait été impliqué dans un scandale de financement du PLD à partir des ristournes de contrats gouvernementaux de la construction »*.

Non contents de simplement claquer la porte, M. Ozawa et ses partisans soutiennent la coalition d'opposition de centre-gauche, leur permettant de remplacer le PLD au pouvoir, après une domination ininterrompue de 38 ans. De retour dans l'opposition à peine 10 mois plus tard, M. Ozawa fonde un nouveau parti, le Shinshinto. Mais, en 1997, ce parti éclate en raison d'un conflit entre les partisans et les détracteurs d'Ozawa. Ce dernier en remet et fonde le Parti libéral, un parti de droite qui n'a jamais réussi de grandes percées dans l'électorat.

Surprendre, c'est peut-être ce qui motive M. Ozawa. En 2003, il prend tout le monde de court en fusionnant son parti avec le PDJ, alors nettement plus à gauche qu'aujourd'hui. Pour les spécialistes, cela sonne le glas de sa carrière politique. Deux ans plus tard, il accède à la présidence de ce parti, par acclamation de surcroît, présentant un programme économique axé sur les privatisations et les déréglementations.

DANS L'ANTICHAMBRE DU POUVOIR

Depuis 2006, M. Ozawa lutte agressivement pour mener son nouveau parti au pouvoir. La crise actuelle pourrait-elle lui permettre d'atteindre cet objectif ? Rien n'est moins sûr. Il y aurait apparemment peu de chance pour que la démission de M. Abe provoque des élections anticipées, malgré les souhaits de l'opposition. Selon M. Bernier, *« le PLD est peu pressé de déclencher des élections, sachant qu'il risque bien de les perdre. Il peut patienter encore deux ans avant de le faire. »* Une journaliste du *Japan Times*, qui a préféré garder l'anonymat, rappelle toutefois que plusieurs Japonais souhaitent des élections rapides. *« Il n'y a pas eu d'élections depuis le vote de confiance accordé au très populaire Junishiro Koizumi* [l'ex-Premier ministre] *en 2005 et la situation politique a beaucoup changé depuis. »*

Il n'est pas sûr non plus que le PDJ réussisse à reproduire, aux élections législatives, son succès des dernières élections sénatoriales. *« Au Japon, les gens ont tendance à se défouler aux élections sénatoriales. Il faut donc se méfier des résultats. De plus, il faut beaucoup plus de députés à la chambre basse pour former la majorité absolue* [241, contre 122 au Sénat]. *Or, le PDJ n'est pas très bien organisé et a parfois de la difficulté à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions »* estime M. Tiberghien.

M. Tiberghien doute également de la possibilité qu'à terme, M. Ozawa occupe le siège de Premier ministre. *« D'abord, il a des ennuis de santé bien connus. Ensuite, il serait tout à fait du genre, en cas de victoire du PDJ aux législatives, à nommer quelqu'un d'autre au poste de Premier ministre, quitte à tirer les ficelles derrière. Enfin, ses frasques passées affectent la confiance que les Japonais ont en lui. »* La journaliste du *Japan Times* fait toutefois remarquer que M. Ozawa a peaufiné ses méthodes. *« Il était auparavant une figure symbolique des manigances politiques, mais il essaie de faire montre de plus de transparence depuis qu'il est à la tête du PDJ. Il est plus ouvert et explique les positions de son parti chaque fois qu'il le peut. »*

Dans un sondage publié par le journal *Asahi Shimbun* du 15 septembre dernier, 41 % des répondants souhaitaient que le gouvernement soit dorénavant mené par le parti d'Ichiro Ozawa, mais seulement 6 % faisaient de ce dernier leur choix comme prochain Premier ministre.

Ichiro Ozawa est le personnage central de la politique japonaise depuis plusieurs années.

Yves Tiberghien
Chercheur associé au Centre de recherche sur le Japon de l'Université de la Colombie-Britannique.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 21

Revendications territoriales en Arctique

ÉCHAUFFEMENT DES NATIONALISMES

Été 2070. La calotte glaciaire n'existe plus. Nous sommes loin d'un scénario catastrophe, mais bien au cœur de la réalité envisagée par les scientifiques. La fonte des glaces dans le Nord du Canada laissera alors place à une « autoroute » maritime et plusieurs pays se battent déjà pour son contrôle.

Églantine PANDELÉ

« *Avant même les deux guerres mondiales, un Traité sur l'Arctique a été envisagé* », explique Joël Plouffe, chercheur à la chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM. Ce traité aurait défini les frontières des cinq États frontaliers : Canada, Danemark, États-Unis, Norvège et Russie. Si un tel traité ne s'est jamais concrétisé, M. Plouffe pense qu'il aurait pu laisser à la Russie et au Canada une portion énorme, proportionnelle à leurs territoires, en laissant aux États-Unis une petite tranche. « *Si l'on divise l'Arctique en tarte, l'inégalité est frappante* », conclut-il.

Stéphane Beaulac, qui enseigne le droit international à l'UdeM, estime qu'un Traité de l'Arctique serait actuellement tout à fait envisageable dans la mesure où ce qui est en litige est régi par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et par la Commission des limites du plateau continental.

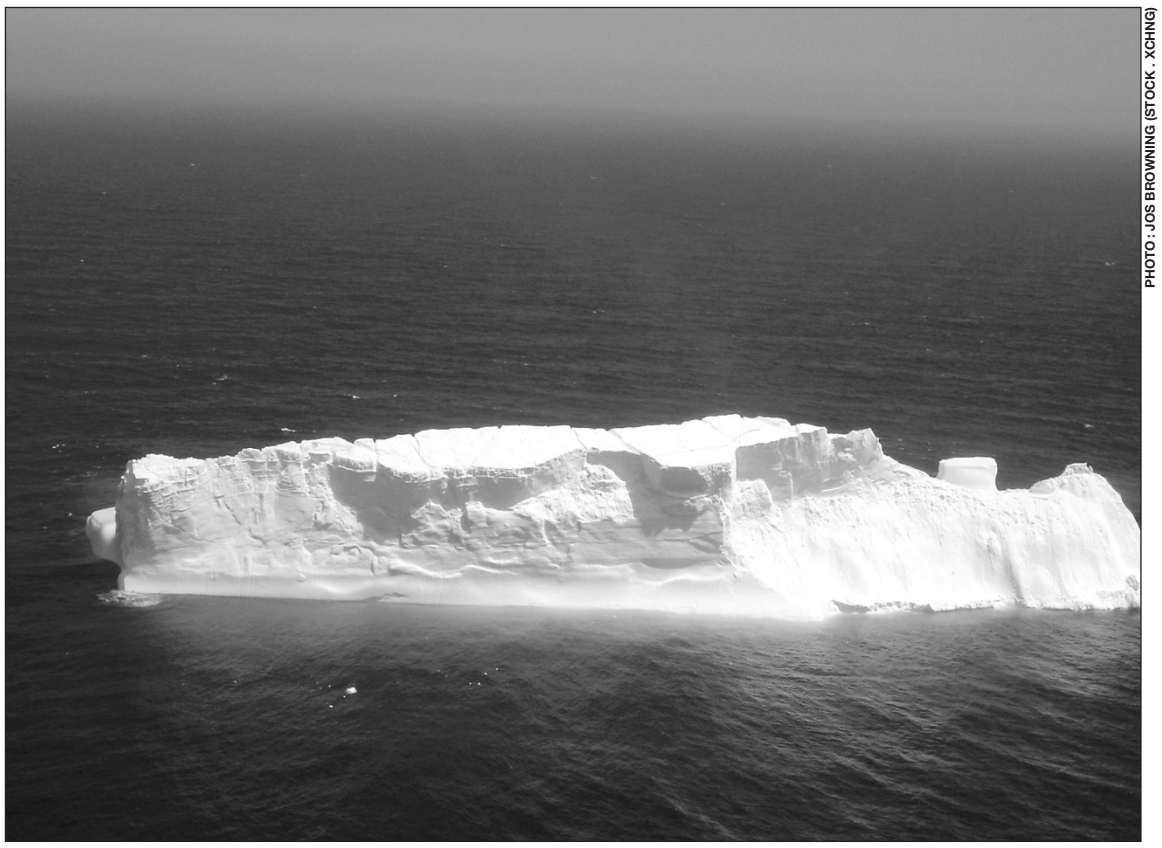

PHOTO : JOS BROWNING (STOCK . XCHNG)

La fonte des glaces permet de plus en plus le passage des bateaux.

QUAND LE DROIT RENCONTRE LA GÉOLOGIE

« *La zone maritime de chaque État côtier est sous juridiction internationale. Mais le droit international reconnaît le droit national de chaque pays jusqu'à une limite des 200 milles marins* », explique Suzanne Lalonde, qui enseigne également le droit international à l'UdeM. Au-delà des 200 premiers milles marins [environ 370 km], dans la zone de haute mer, sous juridiction internationale, les pays doivent prouver que leur plateau continental se poursuit pour avoir un droit d'exploitation. La Commission internationale du plateau continental peut alors étendre la limite jusqu'à 350 milles marins. C'est là tout le litige entre le Danemark, la Russie et le Canada à propos de la Dorsale Lomonossov, là où la Russie a planté un drapeau cet été. Chaque pays tente de prouver que cette chaîne de montagnes sous-marine qui traverse l'océan Arctique prolonge « son » plateau continental. Suzanne Lalonde rappelle que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce canadien a jusqu'en 2013 pour recueillir les preuves suffisantes, soit 10 ans après qu'il ait ratifié la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

C'est ce qui fait dire à nombre d'experts que les États-Unis n'auront pas d'autres choix que de ratifier, eux aussi, la Convention. « *Jusqu'à maintenant, le sénat bloque la ratification, ce qui empêche les États-Unis de participer à tous les débats* », explique M. Plouffe. Mais selon lui, face aux données scientifiques prouvant que la glace fond, ils ne peuvent plus continuer à ignorer le traité. En vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les États-Unis ont jusqu'en 2009 pour tracer leurs frontières maritimes dans la région de l'Alaska, ce qui confèrerait à une portion des eaux arctiques le statut de territoire national états-unien. Un aspect important, qui concerne directement la route maritime du Nord-Ouest.

LE PASSAGE DU NORD-OUEST

Le passage du Nord-Ouest permet aux navires de joindre directement l'Asie et l'Europe, en passant par la Mer de Barens, dans l'Arctique, et en redescendant par le détroit de Béring, qui sépare l'Alaska et la Russie. Selon le Canada, ce passage est situé dans ses eaux intérieures. Il en aurait donc la souveraineté. Selon les États-Unis, mais aussi pour l'Union européenne et le Japon, c'est un détroit international, parce qu'il permet de rejoindre deux océans. Le différend dure depuis près de 40 ans et pourrait s'intensifier à mesure que les glaces fondent et augmentent ainsi la période de navigation.

Frédéric Lasserre, chercheur à l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval, croit que les autorités américaines ne sont pas hostiles à l'idée que le Canada s'affirme en Arctique. « *Les Américains n'ont pas une attitude agressive envers le Canada. Ils défendent simplement le dogme de la liberté des mers. L'important pour eux, c'est qu'ils puissent faire circuler leurs navires militaires* », explique-t-il. Selon lui, il faudrait que le Canada reconnaisse que c'est un détroit international et que les États-Unis lui en accordent la gouvernance, c'est-à-dire un rôle de police quant au respect des règles environnementales.

Mme Lalonde estime elle aussi qu'il faudrait donner satisfaction à Washington en prévoyant un accès pour leurs navires. « *Mais si on laisse passer les Américains, comment dire non aux Chinois ?* », souligne-t-elle. Selon la spécialiste, on ne peut pas juste s'entendre à l'amiable : il faut faire admettre la souveraineté juridique du Canada.

Conséquences du réchauffement climatique sur les populations inuits

Loin des débats, les populations inuits subissent de plein fouet les changements climatiques. « *Ils n'en discutent pas : ils les vivent* », explique Joël Plouffe, chercheur à la chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM. « *C'est la survie d'un peuple qui en jeu. Qui parle des maisons qui s'effondrent ? De la pêche qui se raréfie?* », regrette quant à elle Suzanne Lalonde, professeur de droit international à l'UdeM. « *C'est un grand problème et ce n'est pas nouveau. Les gens du Nord veulent se faire entendre par Ottawa et ils ne sont pas écoutés. Pendant les dernières semaines, on a entendu parler de camps d'entraînement, de patrouilles, de brise-glaces et jamais des Inuits proprement dits* », déplore M. Plouffe. Le silence plane sur le développement économique de cette région et sur l'aide à apporter aux populations. Selon lui, c'est la plus grande erreur du gouvernement canadien, les plus grandes responsabilités d'un gouvernement étant de protéger sa population et de subvenir à ses besoins.

1959 : Signature du Traité de l'Antarctique

1969 : Le pétrolier américain S.S. Manhattan franchit le passage du Nord-Ouest sans l'accord du Canada

1973 : Le Canada et le Danemark conviennent de délimiter le plateau continental entre le Groenland et le Canada.

1985 : Le brise-glace américain CGS Polar Sea franchit le passage du Nord-Ouest.

1985 : Le gouvernement du Canada annonce sa décision d'exercer sa pleine souveraineté sur les eaux de l'archipel arctique

1988 : Le Canada et les États-Unis concluent un accord de « coopération arctique » en vertu duquel les brise-glace américains qui prévoient de s'avancer dans le passage du Nord-Ouest doivent demander au préalable l'autorisation du Canada.

2000 : Le gouvernement du Canada publie *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*, qui comprend une politique d'affirmation de la souveraineté canadienne dans le Nord.

2004 : Discours du Trône annonçant une « stratégie pour le Nord ».

9 juillet 2007 : Le Canada annonce la construction et le déploiement de six à huit nouveaux navires de patrouille en haute mer, capables de circuler dans les eaux arctiques (quatre mois par an).

3 août 2007 : Une expédition russe plante un drapeau en titane à 4000 mètres sous le pôle.

10 août 2007 : Le gouvernement canadien annonce les constructions d'un port en eaux profondes et d'un centre d'entraînement militaire dans le nord de l'île de Baffin. Le contingent des Rangers canadiens sera revu à la hausse.

Sources : Matthew Carnaghan, Allison Goody, Division des affaires politiques et sociales, Services d'information et de recherche parlementaires. 26 janvier 2006 Cabinet du Premier ministre du Canada,

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 22

Rencontre avec Marco Morin d'Uberko

DU SON MIJOTE

Ce groupe electro-survolté a provoqué des montées d'adrénaline en 2006 avec le titre *Sexe Machine*. Des cinq musiciens de Québec, il n'en reste maintenant plus que trois. Depuis le début de l'été, ils sont à Montréal. *Quartier Libre* a rencontré Marco Morin, pianiste créatif à l'origine du projet Uberko.

Constance TABARY

Toujours montée sur ressorts, la nouvelle formation d'Uberko cherche ses marques dans son nouveau fief. Elle se prépare à envahir les esprits de morceaux électro-pop hypnotiques. Au-delà de leurs *shows* électrisants et du groove des tounes dansantes, Uberko reflète une sensibilité, un état d'esprit d'une autre galaxie. Il en émane un monde surréel, presque magique. C'est un peu ce que l'on retrouve dans le graphisme enfantin d'Uberko, conçu par un créateur obsédé par les machines. Marco, a.k.a. Uberko a commencé en *« bidouillant de l'électro-minimaliste smoove, pas dansante. »* Après plusieurs années de gestation, *Empire Empire* vient au monde. Ensuite rejoint par Éric Saint-Pierre, claviériste sautillant et deuxième pilier du groupe, ainsi que trois autres musiciens, les portes de cet univers se sont ouvertes aux autres. Telle quelle, la formation s'est souvent produite à Québec, où elle était basée, mais aussi une bonne vingtaine de fois à Montréal, ainsi qu'à Toronto.

PHOTO : ÉTIENNE MAILHOT

Le groupe Uberko, installé depuis peu à Montréal, recherche un batteur avant de se lancer dans la réalisation d'un second album.

PLUS QU'UN JUKE-BOX

« À partir de là, il y a comme un souci. C'est sûr, on aime ça voir le monde qui danse, mais je ne suis pas un juke-box pour dancefloor. Sexe machine*, c'est le morceau sur lequel les gens ont tripé, mais quand je passais à une bonne toune douce, il n'y avait plus la même écoute. Je ne suis pas que* Sexe Machine*, j'ai une âme sensible »,* plaisante-t-il. Partagé entre l'engouement de la scène et les compositions plus intimistes, le projet souffre alors d'un manque d'équilibre : *« Au bout d'un an et demi, j'ai senti qu'on tournait en rond. J'ai donc bougé à Montréal »*, résume Uberko. Trois des musiciens décident de ne pas suivre. Il en faudrait plus pour décourager les deux autres. *« Ici, c'est une approche différente par rapport à Québec. Les gens sont plus occupés et les musiciens sont sur plein de projets en même temps »*, remarque Uberko qui a du mal à trouver un point d'horizon dans la ville surchargée.

VENT NOUVEAU

Bientôt arrive la première bonne nouvelle. Le groupe est rejoint par Steve Loev, bassiste et ex-musicien de The Fallout Project. *« Il est calme et a une vision reculée, objective des tounes,* se réjouit Uberko. *Il fait des arrangements réussis auxquels je n'aurais pas pensés. »* La priorité du groupe est maintenant de trouver un batteur pour compléter la formation. Les qualités recherchées sont une bonne technique, mais aussi un engagement sincère dans le projet. L'autre but fixé est d'enregistrer les nouvelles compositions. Pour y parvenir, il faudra qu'un réalisateur leur fasse confiance. *« C'est rendu là où il faut vraiment qu'on le fasse, qu'on finalise pour passer à autre chose. C'est comme un couple qui arrive au moment où l'évidence est de faire un enfant. Le résultat sera peut-être moins facile d'adoption de la part du public, mais ça reste de l'Uberko. Nous ne mettons pas de côté le groove »*, s'engage-t-il.

Uberko parle de musique et c'est tout l'être qui s'agite. *« Si ça s'arrêtait maintenant, je serais heureux parce qu'on a eu des shows écœurants. Mais je ne veux pas arrêter. Tiens*, imagine-t-il*, je serais capable d'aller au Nunavut et d'y faire un* band *avec cinq Inuits sur un glacier. On ferait de la musique électronique ! »* Derrière ses petites lunettes rondes, une flamme danse. Il en est conscient et compte bien la transporter. Les derniers mois ont été plutôt durs. Pendant cette remise en question, il a appris à ne pas perdre cette flamme de vue. Une fois de plus, ce musicien inspiré sent le vent se lever et en profite pour se renouveler. Cette attitude porte à croire qu'Uberko n'est pas qu'une sensation électro-pop périmée…

www.uberko.com

Bande dessinée

LES OUBLIÉES DE JUAREZ

Julie DELPORTE

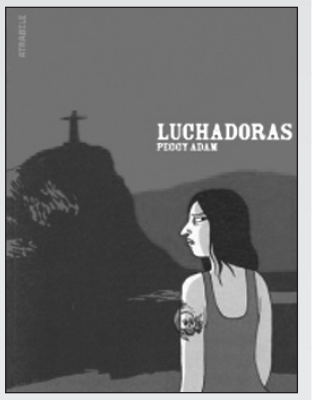

Pieds liés, poings liés, jambes… arrachées. Cinq corps nus de femmes gisant dans le désert mexicain, à Ciudad Juarez, près de la frontière des États-Unis. Quelques jours plus tôt, c'est Rocia que l'on retrouve morte, elle aussi violée et torturée. Toutes ouvrières pour des multinationales en quête d'une main-d'œuvre bon marché, elles payent le prix de porter des jupes, de parler à d'autres garçons que leur mari, d'être belles, vulnérables et, surtout, de tenir parfois tête aux hommes.

Alma, elle, est serveuse. Aujourd'hui, elle a une sale tête : son œil droit a viré au beurre noir. Devant la glace des toilettes, elle pleure un peu avant de retrouver la face et la force pour continuer dans l'arène du bar, au milieu des clients, tous masculins, qui la traitent comme une chienne. Tête de mort tatouée sur le bras, elle ne se laissera pas faire, car elle est une femme parmi les lutteuses, les *luchadoras.* Celles qui veulent changer les comportements, *« pour nos filles »*. L'œil au beurre noir, c'est Romel, son mari. Romel tape sur Alma, pendant que leur fillette de cinq ans joue dehors avec le cadavre d'un chat. La police patrouille sur les artères de Juarez, mais la violence n'en court pas moins les mêmes rues. Le livre de Peggy Adam donne du Mexique une image sombre, très sombre.

Alma est un personnage fictif. Mais pour lui donner vie, son auteure Peggy Adam s'est inspirée d'une réalité plus rouge sang que rose, comme la couverture de *Luchadoras*, album qu'elle signe chez les Suisses d'Atrabile. À Ciudad Juarez, depuis 1993, plus de 600 femmes ont disparu, et plus de 400 ont été assassinées. Tueurs inconnus ou violence conjugale ? La plupart des crimes n'ont jamais été résolus. Sur le chemin d'Alma, il y aura Jean, un touriste blond débarqué d'on ne sait où – peu importe. Amoureux – vraiment ? – de la belle Mexicaine, il la soignera, la cachera de son mari, l'aidera à enlever sa fille Laura... À travers l'objectif de son appareil photo, il découvre sans l'avoir cherché ce que les guides de voyage ne racontent pas.

Peggy Adam, sans autre couleur que le noir, trace les mêmes corps ronds qu'on avait appris à connaître avec *Plus ou moins… Le printemps* et *Plus ou moins… L'été*, série tout aussi féminine mais beaucoup moins aboutie. La portée du sujet abordé dans *Luchadoras* – le machisme au Mexique – est d'autant plus forte que la conclusion du livre, ouverte, échappe à tout cliché moraliste. La narration est remarquable : pleine de suspense style polar noir, elle nous plonge dès la première page dans un règlement de comptes au poignard. Mais le clou de *Luchadoras* réside sans conteste dans le cadrage des cases. Parfois précis mais souvent fuyant, il évoque l'horreur, sans jamais la montrer... dans toute son horreur. Comme si on lisait l'album au travers des doigts d'une main qui protègerait notre visage peureux. Ce que l'on ne voit pas, on l'imagine, et c'est bien suffisant pour nous réveiller.

Luchadoras, Peggy Adam, collection bile blanche, éditions Atrabile.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 23

Festival Film Pop

QUAND LA MUSIQUE FAIT SON CINÉMA

Quand le festival Pop Montréal prend d'assaut le grand écran, ça déménage. Du 3 au 7 octobre 2007, son volet cinéma Film Pop nous emmène de la musique à l'image, avec une programmation de 40 courts et longs métrages indépendants.

Marine GAUTHIER

Pour sa quatrième édition au sein de Pop Montréal, Film Pop transforme l'Association portugaise de Montréal (4170 Saint-Urbain) en salle de cinéma et y mélange projections et concerts. *« Nous voulions utiliser un espace culturel alternatif, et nous dégager des grandes institutions du cinéma que tout le monde connaît »*, explique Patricia Boushel, productrice de Film Pop.

Pendant cinq soirs, le public aura la possibilité de voir, des films souvent difficiles à trouver ailleurs, avec tarifs étudiants à la clé. La plupart des œuvres parlent de musique, et toutes sont engagées. Des courts métrages coup-de-poing projetés en vieux format super 8 à *Punk le Vote*, qui laisse la parole aux punks sur la situation politique actuelle, le message est clair : *« Nous voulons promouvoir le nouveau cinéma indépendant en portant l'énergie de la mobilisation à l'écran,* lance Patricia Boushel. *Nous sélectionnons des œuvres marginales qui nous ont éveillés et que nous voulons partager avec le public. »*

Film Pop est avant tout une œuvre de collaboration communautaire, qui offre la possibilité à de jeunes réalisateurs de présenter leur travail et leurs idées. Elle se veut aussi un événement promoteur de culture locale et pioche surtout dans les œuvres montréalaises, qui représentent 50 % des projections cette année. Les autres artistes présentés viennent du Canada, mais aussi du Japon, du Danemark… Seront présents réalisateurs, musiciens… et même un traiteur – pour la présentation en avant-première de *Tableland,* film canadien sur la production alimentaire durable, un traiteur bio offrira gratuitement ses services.

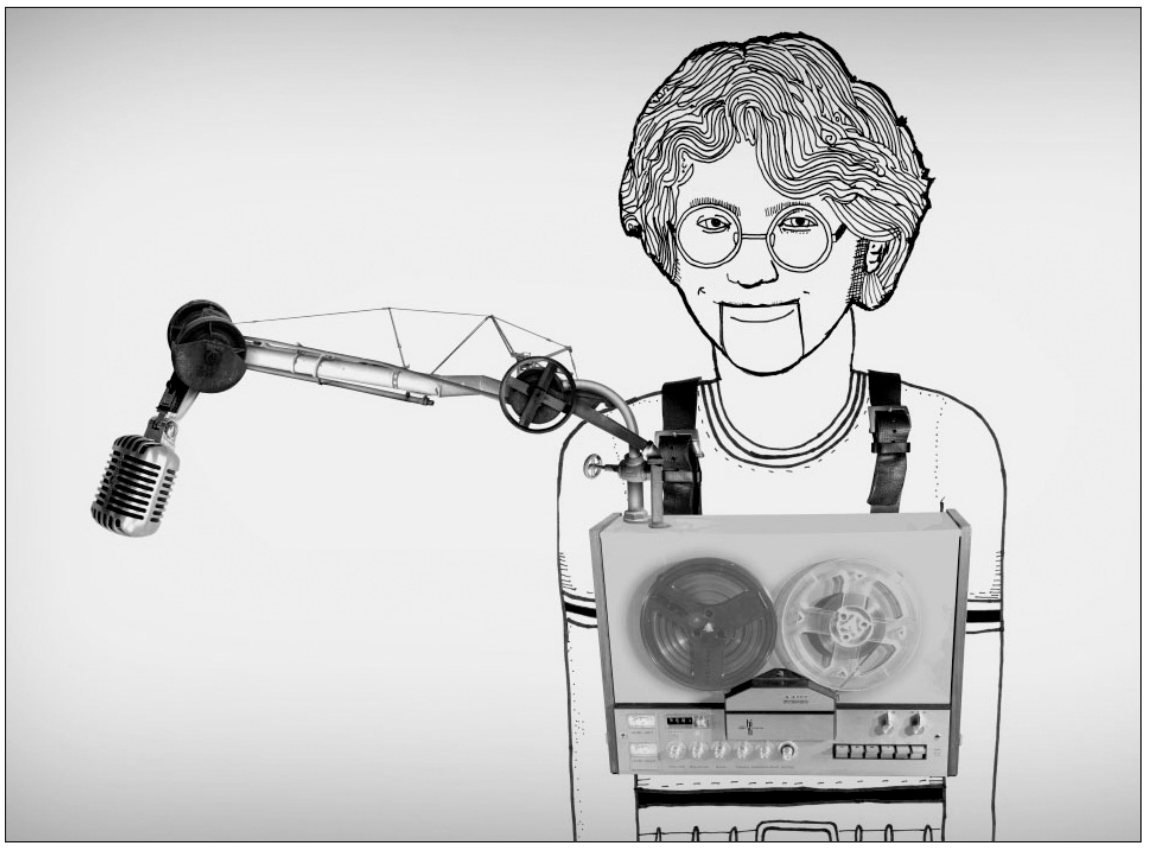

Extrait du court métrage d'animation *I met the Walrus* de Josh Raskin.

Au milieu des avant-premières et des premières œuvres de jeunes cinéastes – révélations à prévoir ? – les grands noms ne sont pas oubliés. Albert Maysles, que beaucoup considèrent comme le père du documentaire nord-américain, présentera *Grey Gardens* (1975) et donnera un atelier de maître, afin de convaincre les plus coriaces de la force de la culture indépendante.

SE FAIRE UNE PLACE

Film Pop mène également sa vie en dehors du festival Pop Montréal. Si c'est par lui qu'il se fait principalement connaître, ses activités ne s'y bornent pas : une à deux fois par mois, il donne des concerts locaux multidisciplinaires. *« Nous voulons faire de Film Pop une place pour les jeunes artistes de tous les domaines qui veulent se mobiliser sans verser dans une tendance politique particulière, nous sommes ouverts à tous ceux qui veulent se faire entendre »*, clame Patricia qui se dit *« mariée à la culture sous toutes ses formes d'expression »*.

Il semble pourtant difficile de se faire une place parmi les différents festivals de films de Montréal. *« Le festival Pop Montreal a lieu peu après le Festival des films du monde, qui est bien plus reconnu. Et les gens ne savent souvent même pas que nous ne nous limitons pas au festival ! »,* explique Patricia Boushel. En tant que festival émergent, Film Pop n'a pas encore les moyens à la hauteur de ses ambitions.

Il a cependant connu une remarquable expansion lors des quatre dernières années : en utilisant le bouche à oreille, en approchant des réalisateurs croisés sur Internet, il se fait son nid et a acquis une reconnaissance internationale. Cette année, plus de 300 œuvres provenant du monde entier lui ont été proposées à travers son système de soumission en ligne.

S'OUVRIR AUX FRANCOPHONES !

Dans l'esprit de découvrir de jeunes artistes, Film Pop propose un programme financé par l'Office national du film. *Making Music With The National Film Board* offre la possibilité à cinq jeunes réalisateurs de produire un court métrage expérimental avec des groupes de musique locaux émergents. Ces binômes présentent ensuite leurs œuvres lors du festival Pop Montréal.

La plupart des films proposés cette année sont en anglais, ou bilingues. Pour les autres, le langage est musical et donc accessible à tous. La productrice désire, pour les prochaines éditions s'ouvrir au réseau francophone : *« Nous sommes encore peu connus dans la communauté francophone, mais nous allons travailler sur ce point très prochainement. »*

Film Pop noue des liens avec les artistes toute l'année, et offre diverses possibilités afin de les diffuser. Modernité oblige, Film Pop a créé son groupe sur Facebook où tous sont invités à prendre contact avec les organisateurs et à proposer leurs créations.

www.popmontreal.com

Lecture

IMPOLI

Marie-Michèle GIGUÈRE

Dès les premières pages de *Mal élevé*, le second roman de Stéphane Dompierre, on retrouve l'écriture qui avait séduit tant de lecteurs avec *Un petit pas pour l'homme*, paru en 2004. Le narrateur, Alex, a le même humour cinglant, la même nonchalance chronique et la même propension au commentaire caustique que l'anti-héros du précédent roman. Cependant, lorsqu'au début du premier chapitre, l'auteur l'assène de phrases telles *« En signe d'impuissance, je me suis gratté les couilles »,* le lecteur est en droit de se demander si Stéphane Dompierre ne se pasticherait pas lui-même.

Malgré cela, on se laisse vite prendre par cette histoire simple, mais habilement ficelée. Avec son groupe rock aux ascendants punk, Alex se voit un jour confronté par son agent : soit il accepte de composer des chansons un peu plus commerciales, soit leur relation contractuelle – qui dure depuis 10 ans et qui engendre plus de coûts que les maigres bénéfices qu'elle rapporte – deviendra chose du passé. Ces décisions ne seront pas sans influencer sa relation avec Sandrine, sa copine, qui est aussi la chanteuse du groupe. *Mal élevé*, c'est donc le regard mordant de ce trentenaire un peu bougon sur les dessous de l'industrie musicale, mêlé aux aléas de la vie à deux. Les beaux-parents, les concours de la Star Académie, le quotidien du couple et les gérants d'artistes : le narrateur dégaine commentaire sur commentaire. Parfois faciles, souvent très drôles.

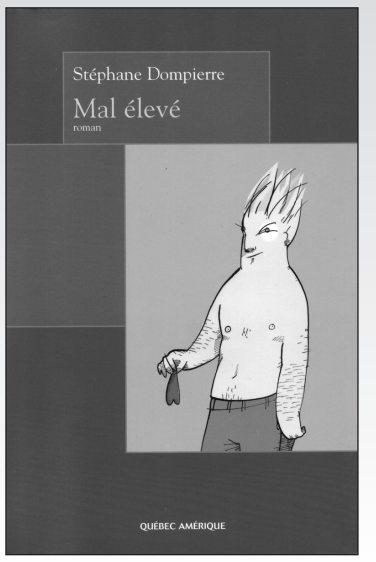

Oui, parfois l'auteur pousse un peu trop la note – notamment avec la vision d'horreur d'Alex découvrant, horrifié, que son amoureuse s'épile. Oui, il existe des lectures intellectuellement plus raffinées. Mais le ton est singulier, comique à souhait. On passera donc un agréable moment avec ce *Mal élevé*, où, au passage, l'auteur aura souligné avec justesse quelques travers de notre société.

Stéphane Dompierre, Mal élevé, *Québec Amérique, 2007*

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 24

CULTURE

Musique

THE DARLING DEMAES

Winter Keep Us Warm

(Indépendant)

C'est sous le soleil de la Corée du Sud que le chanteur et guitariste Erik Virtanen a écrit la plupart des chansons de cet album en 2005, soit un an après le décès de l'actrice porno Lea De Mae, qui a inspiré le nom du groupe. De retour à Montréal, des amis se greffent au projet pour mettre sur disque *Winter Keep Us Warm* dans la *slush* du mois de mars.

Enregistrée en dix heures, cette introduction acoustique aux Darling Demaes démontre une belle cohésion à l'intérieur du groupe. La production épurée de Mark Andrew Lawson met de l'avant les guitares et les voix. Le chant aérien de Virtanen, un mélange entre Nick Diamonds (The Unicorns, Islands) et Thom Yorke (Radiohead), apporte de la profondeur aux chansons pop folks en se jumelant à celui d'Elysia Torneria. Les harmonies rendent notamment très fragile la berceuse « Before We Erase It ». D'autres chansons sont plus rythmées. Les guitares s'enflamment de manière presque espagnole sur « With a Magnifying Glass » et « She Took Off Her Glass », et compensent largement l'absence de percussions. La chanteuse nous offre un des beaux moments de l'album en faisant danser ses cordes vocales sur l'instrumentale « Into the Night (part 1) », une pièce dans la même veine que certaines chansons de *No cities left* des Dears. « A couple of schizophrenics » et « A day in her life », qui commencent et terminent le disque, sont plus chaleureuses, bien que le texte de la dernière soit plutôt dur. Les amateurs de musique acoustique sans artifice passeront l'hiver au chaud.

(Nicholas LAVALLÉE)

THE REAL TUESDAY WELD

The London Book of the Dead

(Six Degrees)

Alliant structures et sonorités jazz avec claviers et instruments à cordes, The Real Tuesday Weld, alias Stephen Coates, assemble un hybride d'échantillons vieillots et de chansons de cabaret qu'il nomme « antique beat ». Si le principe fonctionne sur papier, le résultat final est mitigé : un album qui surprend autant qu'il désarme, *The London Book of the Dead* n'est pas d'une écoute facile ni toujours édifiante. On décèle ici une réelle recherche acoustique, une fusion entre jazz à l'ancienne et minimalisme *easy listening,* mais la fascination de Coates pour l'optigan (sorte d'ancêtre du synthétiseur moderne) et les mélodies simplettes finissent par miner l'intérêt de l'album dans son ensemble. Outre l'optigan, Coates use d'instruments aussi diversifiés que la thérémine, le banjo, le piano et la clarinette pour construire un univers musical étonnamment fonctionnel. En somme, un style musical qui déjoue toute tentative de classement; arme à double tranchant pour Coates : la pièce « Cloud Cuckooland », amusante de prime abord, fait cas de figure des dangers d'une trop grande palette sonore et finit tout bonnement par irriter. L'artiste se démarque par son talent de compositeur, évident sur les pièces plus conventionnelles, comme la valse au piano « Waltz for One ». En contrepartie, les paroles clichés alliées à la qualité atonale de la voix de Coates contribuent au sentiment anémique du projet. Tour à tour charmant et insipide, *The London Book of the Dead* s'adresse avant tout aux adeptes de l'expérimentation électro-jazz.

(Pascal EMOND)

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 25

CULTURE

Art contemporain

Mathieu Lefèvre enregistre ses Visites d'expos

MISE EN BOÎTE SONORE

Un artiste facétieux parodie les chroniques radiophoniques pour décrire d'autres expositions. Écoutez cet automne les blogcasts de Mathieu Lefèvre à la Galerie Clark, et il vous décrira de façon absurde tout ce qui se passe dans les autres galeries.

Constance TABARY

« Je ne fais pas de la critique d'art, mais une description au premier degré qui tourne vite au détournement », dit l'impertinent qui trompe bien son monde. En réalité, dans ses *Visites d'expos,* il cherche à remettre en question non pas l'art, mais les critiques d'art dans les médias. Selon lui, ces derniers ne prennent pas de risques et surtout n'offrent aucune interprétation crédible. Il pastiche donc les chroniques telles que celles du Doc Mailloux, de Howard Stern et de Catherine Perrin. *« J'utilise quelque chose qui est déjà popularisé pour le transposer dans le milieu de l'art. Mon but est de bâtardiser les visites d'expositions*, explique-t-il. *J'utilise le même style que les radios : pas de commentaires intelligents, juste du sensationnel. »* Pour l'instant, Mathieu Lefèvre a vendu son projet comme une promotion des autres expositions, une sorte de Wal-Mart de l'art pour que le public n'ait à se déplacer qu'une seule fois pour avoir fait le tour de tout. *« Le public comprendra vite qu'en fait, je réinvente les concepts, je détourne les œuvres »*, admet-il, la mine réjouie.

Illustration : Clément de Gaulejac d'après *Fontaine* de Marcel Duchamp.

J'utilise le même style que les radios : pas de commentaires intelligents, juste du sensationnel

Mathieu Lefèvre
Jeune diplômé en arts visuels et médiatiques (UQAM)

« P'TÊT QUE MA MÈRE PEUT NOUS ÉCLAIRCIR. »

Mathieu Lefèvre s'est appuyé sur les impressions de sa mère lors d'une visite dans une galerie d'art. Elle ne connaît rien à l'art contemporain. Son fils s'est donc demandé comment interpréter une exposition quand on ne dispose pas des outils d'analyse indispensables. Il utilise ses impressions à chaud. Selon Gabrielle, une étudiante en art présente au vernissage : *« C'est ta mère qui fait les meilleurs commentaires ! » Visites d'expos* simplifie les concepts pour réduire la critique d'art à une description primaire. Tous ces babillages pourraient s'avérer bien ennuyeux si la dérision et l'absurde n'étaient pas les maîtres mots de l'artiste. *« J'utilise beaucoup l'humour. Il est donc probable que les gens le prennent juste au premier degré,* soupçonne-t-il. *S'ils le veulent vraiment, ils apercevront le reste, ce qu'il faut prendre. »* Les œuvres exposées à la galerie Donald Brown sont les premières à subir divers affronts. Leur « vulgarisation » est ici prise dans les deux sens du terme : l'intention des artistes y est pervertie, sexualisée sans raison, et ce, juste pour la farce.

DÉTOURNEMENT CHRONIQUE

Ce pirate de l'art contemporain a la manie de requérir à des astuces pour dévier toutes sortes de choses de leur but premier. Il s'est fait remarquer avec un mini-golf sans esprit de compétition, une cabane-piège à amateurs d'art, et il a pour projet de créer une association d'artistes qui produiraient des œuvres commerciales, *« vendables »*, pour financer leurs véritables travaux. Geneviève, une jeune diplômée en art présente au vernissage, commente : *« Il renverse tous les concepts de façon ludique. Ça me fait penser à Philippe Thomas* [artiste contemporain français] *qui se réapproprie toutes les démarches de l'art. »* L'utilisation du support audio est pour lui un défi. Habitué aux toiles, installations et performances, il joue ici uniquement sur le discours artistique. Les artistes qui exposent cet automne peuvent craindre le pire, car ce chroniqueur pourrait bien leur faire hérisser les poils. Il sévira toute la saison à l'espace Lounge de la Galerie Clark. Une fois que les visiteurs auront écouté ses commentaires, ils sauront qu'ils ont tout intérêt à aller voir les expositions par eux-mêmes.

Visites d'expos de Mathieu Lefèvre, tout l'automne à la Galerie Clark.
www.mathieulefevre.com
www.clarkplaza.org
5455, av. de Gaspé, local 114

THÉÂTRE

Une trop bruyante solitude au Prospero

Un HOMME et ses PAPIERS

Rachelle Mc Duff

Présentée pour la deuxième fois sur les planches du théâtre Prospero par la troupe du Théâtre de la veillée, *Une trop bruyante solitude* est un monologue poignant. Cette pièce de l'auteur tchèque Borumil Hrabal rend hommage à ce qui peut naître de la destruction : Hanta, un homme ordinaire et sans éducation, se cultive depuis 35 ans en lisant les livres qu'il pilonne. En Tchécoslovaquie durant la deuxième guerre mondiale, le régime communiste proscrit la littérature non-conforme à ses idées. Hanta a ainsi la tâche cruelle de débarrasser son pays de chefs d'œuvre de littérature d'écrivains qui sont si chers à ses yeux tels Baudelaire, Goethe, Schiller ou Nietzsche. Ayant comme seuls compagnons des souris qui sillonnent le sous-sol où il vit et des tziganes qui viennent parfois le visiter, Hanta palabre à haute voix pour ne pas sentir cette trop bruyante solitude. Il aura à faire face à la modernité de l'après guerre, un choc traumatisant qui le fait réaliser qu'un jour, il ne servira plus à rien.

L'adaptation et la mise en scène de Téo Spychalski, sont très fidèles au livre de Hrabal qui s'est inspiré de sa propre vie pour l'écrire. Dès l'entrée dans la salle, les découpures de papier qui jonchent le sol et le bruit d'une machine presse papier qui résonne nous font entrer dans un autre univers. Le choix de produire *Une trop bruyante solitude* dans la

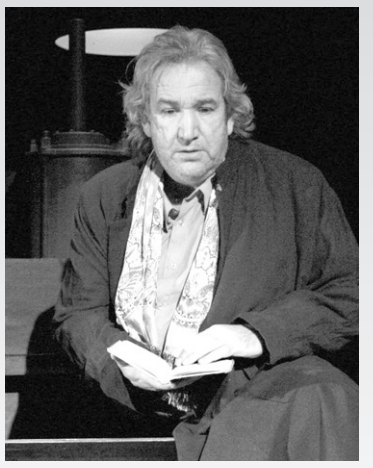

petite salle intime du Prospero (au sous-sol) est incontestable. L'éclairage tamisé et la proximité entre le spectateur et l'interprète de Hanta, Claude Lemieux, permet de se laisser absorber par la richesse du texte et l'accablement d'un homme qui n'a presque rien vu du monde dans lequel il vit, mais qui a appris à le connaître à travers la littérature. Poignant, bouleversant, spectaculaire, tous ces adjectifs conviennent pour décrire le jeu du comédien d'expérience Claude Lemieux qui campe Hanta pour la seconde fois. Mis à part les interventions en voix off du patron de Hanta qui ne servent en rien la pièce et l'interruption du monologue par l'arrivée de deux gitanes chantantes, rien ne peut faire décoller le spectateur de ce qui se déroule sous ses yeux. Il faut aller voir *Une trop bruyante solitude*, savourer chaque mot, mais ne pas partir seul pour aller s'enfermer dans un silence trop lourd.

Une trop bruyante solitude au Théâtre Prospero jusqu'au 13 octobre.

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 26

RECHERCHE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Oyez Oyez !

Vous êtes intéressés à collaborer à votre journal étudiant ? *Quartier Libre* tient des réunions de production au local B-1274-6.

Aucune expérience requise.

Une bibliothèque de BD et de musique indépendante

DU PITTORESQUE À EMPRUNTER

Une bibliothèque ouvrira ses portes fin septembre dans la nouvelle boutique camiondepompier, sur Ontario Ouest. Elle proposera une collection de mangas et de BD québécoises faiblement distribués à Montréal, explique Olivier Petitpas, un des créateurs de cette « Bibliothèque pittoresque ».

Sophie PEYRICAL

La bibliothèque proposera tout d'abord la location de 500 mangas en japonais et d'une centaine de disques compacts de musiques très diverses (rock, électronique, expérimentale, etc.). Il s'agit de la collection personnelle d'Olivier Petitpas, propriétaire de la boutique de *designer toys* camiondepompier. *« Cette offre est introuvable à Montréal »*, précise-t-il. La collection devrait rapidement s'étoffer de bandes dessinées d'éditeurs québécois. Il espère attirer 500 membres à la fin de la première année d'ouverture. La cotisation des membres sera d'une vingtaine de dollars par an et le prêt d'un article coûtera entre 1 et 2,50 $.

« Je n'arrivais pas à trouver de bandes dessinées ni de CD de labels indépendants du Japon et d'autres pays asiatiques à Montréal », déclare Olivier Petitpas. Dès 1998, il chérit le projet d'ouvrir une bibliothèque proposant cette offre. Il part en Chine en 1999 pour ses études et parce qu'il est attiré par cette région du globe. *« Je me suis rendu au Japon, puis à Taiwan et je suis finalement resté sept ans en Asie »*, dit-il. Avant son retour à Montréal, en décembre 2005, il sillonne 13 pays européens pendant trois mois. Ce voyage lui permet de prendre contact avec des producteurs de musique indépendante et de visiter des bibliothèques spécialisées en bande dessinée.

En avril 2006, il rencontre Olivier Charbonneau à Montréal, au colloque international « Le savoir par la bande », qui porte sur la médiation de la bande dessinée en bibliothèque. Ce dernier est coordinateur de l'événement et bibliothécaire à l'Université Concordia. Ils partagent tous les deux la passion de la BD et pensent très vite au projet de la Bibliothèque Pittoresque. Olivier Petitpas y voit une offre de mangas tandis qu'Olivier Charbonneau souhaite faire connaître la bande dessinée locale offerte dans certaines librairies, comme Monet ou Fichtre !, et chez les éditeurs québécois (Mécanique générale, les éditions de La Pastèque, Drawn and Quarterly, etc.). *« Leur catalogue est intéressant, mais pas forcément connu des Québécois. Il y a de vraies perles rares en bande dessinée québécoise, mais elles ne sont pas diffusées largement »*, déclare-t-il. Olivier Charbonneau est très concerné par la mise en contexte de l'offre et par la nécessité de l'adapter au besoin de la communauté. *« Il faut bien faire les choses pour trouver sa place,* affirme-t-il. *Nous souhaitons avoir une présence sur Internet pour compléter notre mandat éducatif. »* Ce projet offrira aux internautes des listes de lecture, une collection en ligne ainsi que des informations sur les créateurs et les maisons d'édition. La Bibliothèque Pittoresque devrait ouvrir dès la fin septembre.

PHOTO : SOPHIE PEYRICAL

Olivier Petitpas se cache derrière l'un des monstres vendus chez camiondepompier. Celui-ci à été conçu par les designers Sun-Min Kim et David Horvath.

CAMION DE POMPIER

Ouverte depuis le 7 août dernier, la boutique camiondepompier propose des figurines peintes par des designers en édition limitée, des peluches originales comme les Uglydolls et de la littérature sur le mouvement pop surréaliste. 317 Ontario Est.

www.camiondepompier.com

Fanzinothèque

Le Cagibi (anciennement Pharmacie Esperanza), café restaurant de nouveau ouvert depuis le printemps, réserve deux étagères à l'exposition d'une collection de fanzines francophones et anglophones. À consulter sur place... Autre nouveauté : la connexion Internet gratuite.

Le Cagibi, 5490 Saint-Laurent, coin Saint-Viateur.

PHOTO : JULIE DELPORTE

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 27

paresse

pascalgirard.blogspot.com

Un grand de ce monde : Winston Churchill

Perdus sur l'île déserte

par Martin Vidberg

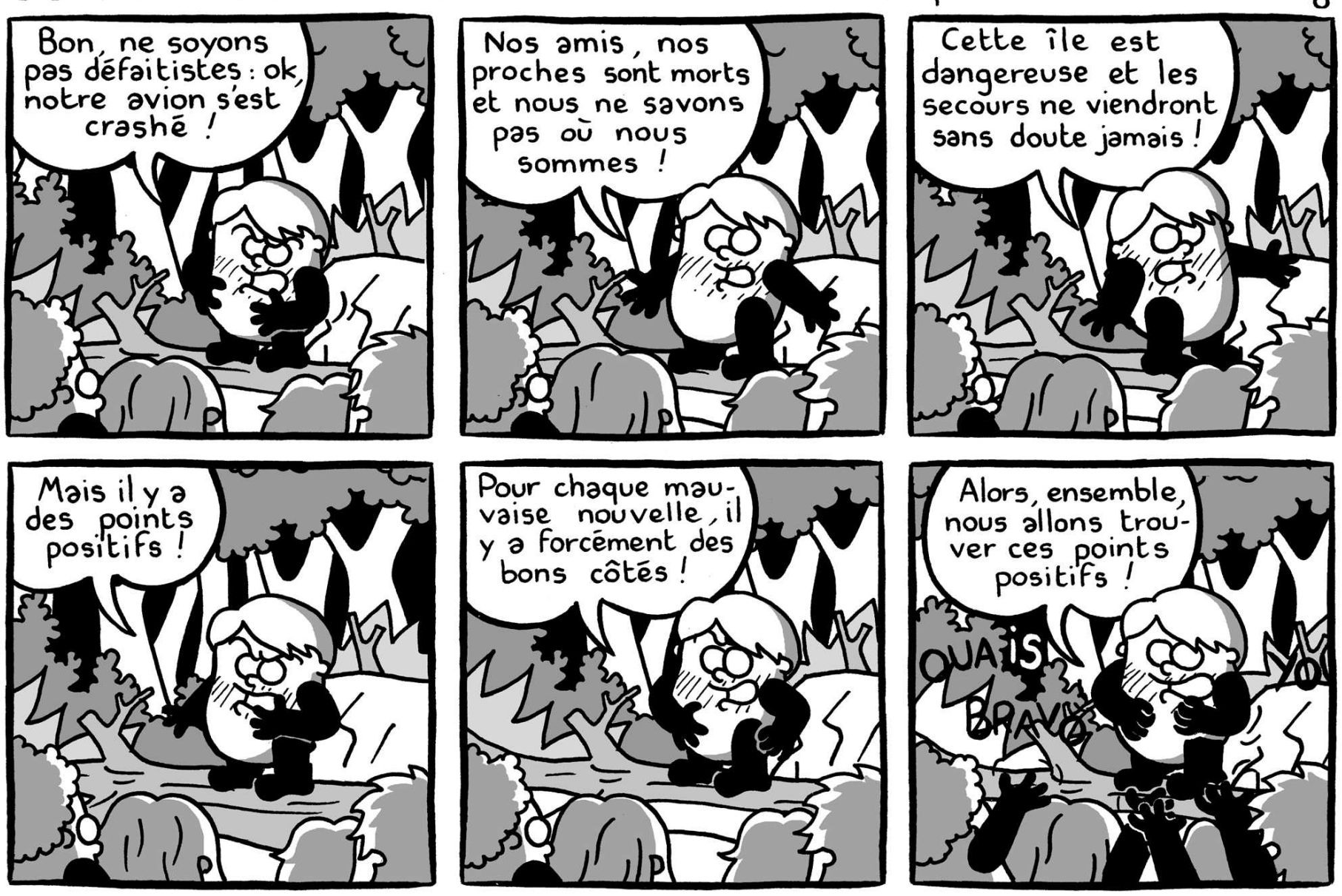

_QLvol15no3.qxd 9/25/07 8:45 PM Page 28

PARTAGE TON OPINION, RÉPANDS TON ÉNERGIE!

RÉFÉRENDUM DE LA FAÉCUM AUPRÈS DE SES 30 000 MEMBRES

Il y aura des questions sur...
- Les services qui vous sont offerts par la FAÉCUM,
- Les impacts des politiques de l'Université sur votre cheminement académique,
- Les enjeux d'accessibilité et de la qualité des études universitaires.

Vous serez appelés à émettre votre opinion sur une variété de sujets.

Pour réaliser cette consultation d'envergure,
nous avons besoin de votre aide.
Devenez bénévole pour le Référendum FAÉCUM 2007!

Écrivez-nous ! referendum@faecum.qc.ca
Présentez-vous à un comptoir multiservice.
Visitez le site Web de la FAÉCUM.

DATES IMPORTANTES

- Dévoilement des questions référendaires le 11 octobre.
- **Inscription des bénévoles jusqu'au 25 octobre.**
- Campagne référendaire du 29 octobre au 16 novembre.
- Période de scrutin du 5 au 16 novembre*.

* Vote postal pour les étudiants à l'extérieur de Montréal dans le cadre de leurs études.

FAÉCUM